47e Année — 1933 — N° 5

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 4 Février 1933

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

## Elections aux Chambres d'Agriculture

### Cultivateurs des Arrondissements de Nantes et Châteaubriant n'oubliez pas de voter le Dimanche 5 Février

Nous rappelons que les Membres de chaque Chambre départementale d'Agriculture, élus au suffrage universel, sont nommés pour six ans, mais renouvelables par moitié tous les trois ans.

Cette année, le dimanche 5 février, les cultivateurs des arrondissements de CHATEAUBRIANT et NANTES auront à nommer leurs représentants. Les membres sortants, de par la loi, sont toujours rééligibles.

Nous apprenons que LES MEMES CANDIDATS SE REPRESENTENT : Ce sont des professionnels, que nous connaissons tous et qui ont fait leurs preuves. Ils ont défendu, avec zèle, notre cause agricole, tâche particulièrement ingrate, au milieu de cette crise économique que nous traversons. Les cultivateurs leur en sauront gré et les désigneront à nouveau, pour les représenter au sein de leur Chambre d'Agriculture.

### Liste des Candidats

1° *Ancien arrondissement de Nantes* (comprenant les cantons d'Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Clisson, Legé, Le Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Vallet et Vertou) :

*Liste d'Union agricole :*

M. DE CAMIRAN, ingénieur agricole, président du Syndicat central des agriculteurs de la Loire-Inférieure, membre sortant.

M. DEJOIE, président de l'Union viticole du canton de Vallet, membre sortant.

M. BARDOUL, président de la Fédération des Maraîchers nantais.

M. DE LA GOURNERIE, président de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, membre sortant.

2° *Ancien arrondissement de Châteaubriant* (comprenant les cantons de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nort-sur-Erdre, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes) :

*Liste d'Union agricole :*

M. LETOURNEAU, vice-président du Comice agricole de Nozay.

M. Pierre HERBERT, agriculteur à Abbaretz.

M. Jean-Baptiste LERAY, président du Syndicat agricole d'Héric.

M. ERNOUL DE LA PROVOTÉ, président du Comice agricole de Châteaubriant, président du Syndicat des éleveurs de la race « Maine-Anjou » pour la Loire-Inférieure.

⁂

N'oublions pas le rôle primordial de nos Chambres d'Agriculture, qui sont nos porte-paroles près des Pouvoirs publics. Tous les cultivateurs doivent s'y intéresser, leur faire confiance et leur apporter un nombre considérable de suffrages.

Que TOUS ceux qui sont inscrits sur les listes électorales (ELECTEURS ET ELECTRICES) n'oublient donc pas d'aller voter **dimanche 5 février**, pour la liste d'union professionnelle agricole, afin d'éviter un second tour de scrutin, le dimanche suivant, si le quantum n'est pas atteint.

C'est un DEVOIR, pour tout cultivateur soucieux de défendre sa profession, sa famille et son bien-être.

## La Défense Viticole

Pour le vin, comme pour tant d'autres produits, la surproduction n'est plus un péril imaginaire ! Dans tous les pays du monde où la culture de la vigne est possible, on plante des superficies importantes. La Russie méridionale, la Roumanie, l'Amérique du Sud, la Californie se préparent à mettre sur le marché des tonnages de vins de plus en plus considérables.

Aussi, ne faut-il pas trop s'illusionner sur les débouchés que l'abandon total ou partiel du régime sec, dans certains pays peut ouvrir à l'exportation de nos vins.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait absolument rien à tenter pour accroître nos ventes de vins à l'étranger.

En cette matière, la devise du Taciturne pourrait s'appliquer, encore que la propagande en faveur du vin s'accommode mal d'un tel patronage !

Mais, pour développer la consommation de nos vins à l'étranger, pour conquérir de nouveaux débouchés, il nous faut, de toute nécessité, faire de grands efforts pour améliorer la qualité et la présentation de nos produits, réprimer impitoyablement toutes les fraudes, donner aux consommateurs les plus minutieuses garanties d'authenticité.

Nous croyons savoir, notamment, que les Etats-Unis, lorsqu'ils se résoudront à abroger le régime sec, n'accueilleront que très difficilement les vins ordinaires qu'ils espèrent produire, en partie, chez eux. Par contre, il y a tout lieu d'espérer que la clientèle américaine recherchera les vins de crus, les vins à appellations qui ont, de l'autre côté de l'Atlantique, une réputation comparable à celle de nos vieux châteaux et nos œuvres d'art.

Il nous faudra donc faire un grand effort pour donner aux Américains — le moment venu — les garanties d'authenticité et de qualité qui faciliteront l'exportation de nos vins.

Une Commission récemment instituée auprès de la Commission des Boissons de la Chambre des Députés va étudier certaines formules pratiques telles que la création d'une vignette de garantie...

La question ne saurait laisser indifférents les vignerons du Bassin de la Loire.

Elle réclame, de leur part, une volonté de compréhension et de réalisation qui ne se concilie guère avec l'esprit de routine de nos devanciers.

Elle exige une forte discipline qui heurte notre traditionnel individualisme. Elle réclame une coordination d'efforts, une entente entre le commerce et la viticulture qui ont trop souvent fait défaut.

Faire du bon vin, le bien présenter, le faire connaître et apprécier, donner des garanties aux acheteurs, telles sont les règles qui doivent nous permettre de rétablir, à travers le monde, la supériorité, jadis incontestée, des vins de France.

Tout ce que nous venons d'écrire s'applique particulièrement aux vins du Bassin de la Loire, notamment à ceux de l'Anjou et de la Touraine.

C'est pourquoi la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest désire apporter tout son concours à l'œuvre déjà entreprise par les Associations viticoles, les Syndicats agricoles et viticoles qui se sont donné pour tâche de défendre les vignerons de nos régions et leurs vins.

Tâche ingrate et malaisée !

Tandis que le développement de nos exportations se heurte en effet, à de sérieuses difficultés, la situation de notre marché intérieur devient de plus en plus inquiétante.

L'Algérie a produit cette année 18 millions d'hectolitres de vins d'une qualité généralement satisfaisante, souvent même excellente.

En tenant compte des plantations effectuées récemment, auxquelles la limitation légale a donné un élan nouveau, — on doit s'attendre à une production algérienne de 20 millions d'hectos.

Que deviendrons-nous, chaque fois que la métropole aura une récolte abondante ou même simplement normale ?

Il semble que, malgré les efforts déployés pour accroître la consommation du vin en France, nous ne puissions guère dépasser certains plafonds, tant pour la consommation taxée que pour la consommation en franchise.

Les emplois divers, sous forme d'alcool, peuvent servir de soupape de sûreté — mais leur importance est limitée.

Il faut donc, en dépit des objections doctrinales, restreindre la production dans de sages limites, surtout si l'on ne veut pas sacrifier aux régions ensoleillées, plus favorisées que d'autres, les vieux terroirs viticoles de notre Pays.

C'est dans cet esprit que la loi du 4 juillet 1931 a été votée.

C'est également sous l'empire de ces préoccupations que certaines organisations viticoles en arrivent à des suggestions dont les conséquences dépassent singulièrement le cadre de l'économie viticole.

On sait quelle a été, là-dessus, la position de la C. G. V. C. O., de ses administrateurs, des associations qu'elle réunit.

Hostile à toute mesure de discrimination brutale entre l'Algérie et la métropole, la C. G. V. C. O. s'est toujours efforcée d'obtenir, dans le cadre de l'unité législative nationale, des mesures permettant de protéger la petite exploitation familiale, traditionnelle de nos vieux vignobles contre la concurrence ruineuse de la viticulture industrialisée des régions méditerranéennes.

La limitation des rendements, la recherche de la qualité, la résorbption des excédents — qui constituent les caractères essentiels de la loi du 4 juillet 1931 — nous paraissent parfaitement conciliables avec la défense des intérêts viticoles du Centre et de l'Ouest.

La loi du 4 juillet 1931, qu'on a peut être eu tort de considérer comme le statut de la viticulture, a grand besoin d'être amendée. Mais il faudra veiller à ce que ces amendements ne portent pas atteinte aux intérêts essentiels de notre vieux vignoble.

Enfin, on ne saurait oublier que la viticulture a souffert du dédain dont les négociateurs de nos traités de commerce ont fait preuve à son égard. Trop souvent sacrifiée à nos industries exportatrices, elle a du subir, sans compensation, le rude assaut des importations excessives de vins étrangers, de qualité incertaine à des prix avilis.

L'accord commercial franco-espagnol, conclu en 1931, l'avenant franco-portugais signé en 1932, ne font, hélas, que confirmer nos inquiétudes et nos légitimes doléances.

Il nous paraît indispensable d'obtenir, enfin, que pour la préparation et la négociation des accords commerciaux, les organisations viticoles soient toujours obligatoirement consultées.

Toutes les questions intéressant la viticulture auxquelles nous venons de faire allusion, nécessitent, auprès du Parlement et des Administrations, une action professionnelle documentée, énergique, incessante. Pour soutenir cette action, il faut que les vignerons s'y intéressent moralement et pécuniairement.

Nous n'avons pas le droit de laisser disparaître une richesse qui a contribué à faire connaître et à faire aimer notre pays.

Nous n'avons pas le droit de laisser porter atteinte à la réputation de nos crus les plus célèbres, ni du glorieux héritage que nous ont légué les créateurs de nos vieux vignobles de France.

P. GARNIER,

*Secrétaire général*
*de la Confédération générale*
*des Vignerons du Centre et*
*de l'Ouest.*

## Assurances "Accidents du Travail"

Nous portons à la connaissance de nos adhérents qu'étant mis en présence des pertes importantes subies par « L'Urbaine et la Seine » sur l'ensemble des polices collectives agricoles du groupe nous avons autorisé cette Compagnie a relever les minima prévus au traité.

Ceux-ci seront désormais de 90 francs pour les exploitations de moins de 18 hectares avec garantie des membres de la famille, et de 50 francs pour celles de moins de 10 hectares n'employant que des journaliers.

Les tarifications à l'hectare et aux salaires restent fixées comme précédemment à 5 francs par hectare et à 1.50 % des salaires.

Afin de réduire au minimum un travail administratif qui se traduirait par une perte de temps et des frais inutiles, nous avons convenu avec nos assureurs qu'il ne serait pas établi d'avenant à chacune des Collectives agricoles, modifiées par notre dernier accord. Les quittances qui vous seront présentées seront donc établies d'après les nouveaux tarifs et dans l'intérêt général nous vous prions de leur réserver un bon accueil.

## Un Brin de Causette...

**Alors, v'là que Jacques Bonhomme, à l'ordinaire si tranquille derrière sa charrue, commençant par se fâcher et pis pour de bon ! On lui a assez bourré le crâne avec des boniments, des discourations, des jolies promesses : que le froment allait remonter, que des mesures énergiques manqueraient point d'être prises, que la pu chère préoccupation du gouvernement c'étaient l'intérêt des agriculteurs et patati et patata... Pendant ce temps, par en dessous, on lui tirait dans les jambes, en favorisant les fraudeurs et en laissant rentrer des produits étrangers. Fini ces comédies ! L'est grand temps de nous serrer les coudes et pis de montrer les dents... en attendant de leur piquer le derrière avec celles là de nos fourches.**

**Vous avez ben dû applaudir des deux mains, en apprenant le coup qui s'était passé à Chartres, ou c'est que 3.000 cultivateurs Bieaucerons avaient secoué le préfet dans sa préfecture. Y avait longtemps que j'prévoyais une chose pareille. Pisque ça sentait le roussi, y fallait ben que le torchon brûle quèque part. Vive les gars de Chartres qu'ont point froid à l'œil et qui sont point décidés à se laisser faire**

**Mais le bouquet, ça a été la grande manifestation agraire de mercredi 25 janvier à la capitale. Comme c'est que j'voulais aller voir le Salon de la Machine, j'en on profité pour faire une virée à la salle Wagram. Tu parles d'un coup d'œil ! Y avait ben là dedans quinze mille paisans, tertous serrés comme des sardines, huchés dans tous les coins. Et pis y m'a fallu jouer des coudes à travers la foule et pis les barrages d'agents de ville et les gardes à cheval, pour arriver jusqu'à la salle. Comben encore de moins dégourdis ou de retardataires qu'ont dû rester au dehors, au risque de s'voir bourrer la figure par les agents du préfet de poulice. Jamais j'aurions cru qui avait tant de « flics » et tant de gardes à Paris. Quoi ! on aurait juré que la capitale était en état de siège ? De l'Arc de Triomphe, au Palais Bourbon on ne voyait que des bataillons de poulice, comme si que les dépiutés auraient eu peur pour leur piau..**

**C'est pourtant ces mêmes paisans, ces « croquants » d'anhui, qui y a quatorze ans défilaient sous cette voie triomphale, au chant de la Victoire ! I ne l'ont point oublié dame, pisqu'après la réunion on s'est rendu en cortège fleurir la tombe du soldat inconnu et ça a été là une minute ben émouvante.**

**On aurait ben voulu après, descendre en cortège à travers les avenues, aller jusqu'à la Chambre, mais c'est alors qui a eu des coups durs et qu'on nous a chargé et canalisé par petits groupes, dans tertous les coins de rues, comme si qu'on aurait été des malfaiteurs. Jusqu'aux Parisiens et aux Parisiennes qui nous donnaient raison et qui criaient : « Bravo les paysans ! » J'crois ben qui n'en avaient jamais tant vu !**

**Oui les paysans ont quitté leurs champs, pour venir crier leur misère à Paris. Pour sûr c'est un évènement, un hureux évènement pisque pendant quèques heures « villotins » et « croquants » ont pu fraterniser, voir qu'ils avaient des intérêts communs.**

**— Moi j'paye le bifsteck huit francs la livre, qui disait un ouvrier.**

**— Et moi j'le vends 2 fr. 85 que répondait un éleveur.**

**J'suis ben sûr que si on avait pu causer avec les flics et trinquer à leur santé, ils auraient ben été les premiers à nous approuver... Sont-y point itou des paysans déracinés, qu'ont trouvé pu plaisant de garder les Parisiens, putôt que de garder les vaches !**

*maître Jeannot*

UN BON SYNDIQUÉ NE SE CONTENTE PAS DE LIRE LE BULLETIN, IL EST AUSSI UN PROPAGANDISTE DE NOS ORGANISATIONS SYNDICALES.

## Au Salon de la Machine Agricole à Paris

*Une Foire aux Semences était annexée au Salon de la Machine à Paris. Voici un nouveau Stand, celui de la Fédération Nationale des Producteurs de pommes de terre sélectionnées. De très nombreux Syndicats, groupés sous son égide, avaient adressé des échantillons de semences, bien présentées sur des petites claies en bois.*

## La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure et la Défense du Blé

*La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, en sa séance du 11 janvier dernier, sur la proposition de sa Commission d'agriculture concernant la bataille du blé, a adopté les conclusions suivantes :*

La Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure, considérant la situation tragique des producteurs de blé en France.

Après avoir rejeté tout projet d'organisation étatiste, en particulier celui de l'Office national du Blé.

Etant d'avis que le projet de Société commerciale du blé ne répond pas aux espérances de ses auteurs.

Que cette Société n'aurait pas les garanties d'indépendances suffisantes :

1° par suite de la constitution de son capital, insuffisant dans le projet présenté, mais qui serait avancé presque exclusivement par l'Etat, mettant ainsi l'organisation en tutelle ;

2° par suite de la composition de son Conseil d'administration ou la représentation professionnelle agricole serait insuffisante ;

3° par suite de la possibilité accordée au Ministre de l'Agriculture de s'ingérer dans les décisions prises ou à prendre.

Que cette Société se transformerait pratiquement en Office d'Etat déguisé, dont la lourde responsabilité retomberait ensuite sur les Chambres d'Agriculture.

Considérant d'autre part que l'action gouvernementale n'a ni la compétence, ni la continuité nécessaire pour exercer une influence régulatrice, logique et efficace sur le marché du Blé.

Propose la création d'un organisme régulateur indépendant et responsable qu'on appellera le *Comité du Blé.*

Ce Comité sera composé de 16 membres dont deux nommés par le Ministre, quatre nommés par les Associations de minotiers, boulangers et consommateurs, *avec l'assentiment des Présidents de Chambres d'Agriculture.*

10 nommés par les représentants des grandes Associations agricoles avec l'assentiment des Présidents de Chambres d'Agriculture.

La déclaration obligatoire des surfaces emblavées étant acquise, le Comité réglera seul et souverainement :

a) *pendant les années déficitaires.*

La quantité de blé à importer en France au moyen de bons d'importation délivrés au commerce.

b) *pendant les années excédentaires.*

l'opportunité des mesures à prendre :

1° Exportation avec primes vers l'étranger.

2° Dénaturation du blé avec primes pour l'alimentation du bétail.

3° Stockage avec primes.

4° Report avec primes.

Il aura enfin toute initiative pour prendre les autres mesures favorables à la consommation du blé et du pain, en particulier en provoquant des études de panification.

En attendant la réalisation de ce projet, la Chambre d'Agriculture de la Loire-Inférieure insiste *sur la nécessité* de maintenir et renforcer les mesures déjà prises pour la défense du marché du blé ; *sur l'urgence :*

*a*) de faire appliquer par les tribunaux les sanctions prévues par la loi contre les fraudeurs et d'y ajouter la confiscation des marchandises traitées ou vendues en fraude, ou leur remboursement ;

*b*) de faire voter par le Sénat le projet de loi actuellement en instance en faveur du report et du financement des excédents de récolte;

*c*) de procéder à la dénaturation immédiate de 5 millions de quintaux de blé avec primes pour l'alimentation du bétail.

Elle se permet enfin d'attirer l'attention du Gouvernement sur la solidarité de toutes les productions agricoles, la protection d'aucune d'elles ne devant être négligée sous peine de provoquer la surproduction des plus favorisées.

## CONCOURS des Reproducteurs Bovins

SOCIETE D'AGRICULTURE DE LA LOIRE-INFERIEURE

La Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure organise son concours annuel d'animaux reproducteurs de l'espèce bovine les 8 et 9 avril 1933, à Nantes, dans l'enceinte de la Foire Commerciale, sur le Champ-de-Mars.

Les animaux des trois races bovines pures élevées dans le département : Race Maine-Anjou, race Nantaise, race Normande sont appelés à concourir. Le succès obtenu par les précédents concours auprès des agriculteurs-exposants, toujours plus nombreux, nous permet de compter sur leur fidélité ; ils s'efforceront d'amener les plus beaux sujets de leurs étables, notamment ceux qui ont été déjà distingués par les Comices agricoles et les Syndicats d'élevage.

Les propriétaires, fermiers et métayers du département sont seuls admis à présenter des animaux au Concours. Nous leur rappelons que plus de 35.000 francs de prix ont été attribués en 1932 ; cette année, la Société d'Agriculture pense pouvoir faire mieux, aidée par les subventions qui lui sont accordées par le Conseil général, la Ville de Nantes, l'Office agricole départemental, la Foire Commerciale et certaines associations agricoles.

Le programme et les conditions du Concours seront portés prochainement à la connaissance des agriculteurs du département de la Loire-Inférieure.

## Mérite Agricole

Le mérite agricole a été conféré aux personnes ci-après désignées : au titre de la Métropole (promotion normale du 1er janvier 1933) pour la Loire-Inférieure :

GRADE D'OFFICIER

Bellet Pierre-Marie, jardinier à Nantes ; Brunceau Louis-Marie, viticulteur à Vertou ; Lelord Augustin, président du Syndicat des Marais, à Saint-Etienne-de-Montluc ; Painot Henri-Léon, horticulteur, Le Pouliguen.

GRADE DE CHEVALIER

Beaulieu Jean-Joseph, cultivateur à Chauvé ; Blais Joseph, maraîcher à Nantes ; Bodin François, agriculteur à Soudan ; Braud Alexandre, industriel agricole à Saint-Mars-la-Jaille ; Brochard Henri, agriculteur à Sautron; Bureau Joseph, cultivateur à Bouguenais; Courant Jean, jardinier à Saint-Père-en-Retz ; Cruaud Louis, cultivateur à Sion-les-Mines ; Deniaud Augustin, cultivateur à Montbert ; Durand Paul, propriétaire à Pont-Rousseau ; Gautron Pierre, cultivateur à Saint-Aubin-des-Châteaux ; Goubril Julien, cultivateur à Conquereuil ; Grimaud Pierre, cultivateur à Oudon ; Guillotteau Pierre, cultivateur à Montrelais ; Hervé Adolphe, cultivateur à Saint-Aignan-de-Grandlieu ; Hodé Pierre, viticulteur à Saint-Herblain ; Jamouillet Charles, propriétaire à Saint-Brevin ; Langonet Henri, instituteur à Saint-Nazaire ; Morantin Auguste, agriculteur à Saint-Père-en-Retz ; Pelissier André, éleveur à Vertou ; Renaudin François, viticulteur à Sainte-Marie-sur-Mer ; Blom Maurice, président de Société d'Agriculture, à Nantes ; Sautejeau Etienne, minotier au Pallet ; Thébaud Guy, viticulteur à Saint-Sébastien.

Promotion complémentaire du 14 Juillet 1932

Courtin Prosper, cultivateur à Ancenis ; Durassier Jean-Baptiste, viticulteur à Oudon ; Le Gouais Yves, propriétaire à Saint-Sulpice-des-Landes ; Cathelineau Henri, vice-président de la Société de Pisciculture, à Nantes.

⁂

A ses nouveaux amis décorés, le Syndicat des Agriculteurs est heureux de leur adresser ses bien vives félicitations.

## Le Procès des Laitiers

Nous apprenons avec plaisir que nos amis MM. **Hivert** et **Bartra**, injustement condamnés, comme on le sait, pour « hausse illicite » du lait, viennent d'être acquittés par la Cour de Rennes, où ils avaient fait appel de ce jugement. Tous nos adhérents se réjouiront avec nous. A tous deux nous adressons nos bien vives félicitations.

## 25.000 Paysans manifestent à Paris

Le 25 janvier 1933 — retenons cette date — un événement sans précédent s'est produit. Vingt-cinq mille paysans venus de toutes les provinces françaises ont, sur les boulevards parisiens, crié la détresse de nos campagnes et la colère de leurs travailleurs contre les institutions parlementaires et le monde politicien.

Cette manifestation, qui s'est produite huit jours après l'imposante démonstration des anciens combattants rassemblés à Bullier, a eu lieu à la Salle Wagram.

L'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« Les paysans, membres du parti agraire, à la suite de la manifestation de Wagram,

» Affirment qu'ils sont venus à Paris pour y exposer la misère dont ils souffrent, misère dont les répercussions se font lourdement sentir sur toute l'économie nationale.

» Ils exigent des pouvoirs publics une prompte revalorisation des prix de vente des denrées agricoles, prix de vente qui sont tombés au-dessous des prix de revient.

» Cette revalorisation peut se faire, sans nuire aux intérêts des consommateurs, si l'on veut mettre un terme :

» 1° Aux abus scandaleux de la

spéculation illicite des intermédiaires inutiles et des grands trusts industriels, financiers ou commerciaux ;

» 2° Aux gaspillages éhontés des finances publiques qui se traduisent par une fiscalité excessive qui tue notre activité nationale ;

» 3° A l'inorganisation de nos moyens de transport et de distribution.

» Ainsi, l'on ne verrait plus les denrées de première nécessité doubler, tripler et quadrupler de valeur en passant de la production à la consommation, et cela pour le seul profit d'une poignée d'exploiteurs.

» Les paysans sont décidés à poursuivre, par tous les moyens, la réalisation d'un plan de réformes capables de corriger tant d'abus, et demandent à la presse qui, trop souvent, les a méconnus et fut injuste à leur endroit, de leur prêter, pour cette croisade économique et sociale, l'appui de son concours précieux. »

## Le Superphosphate en couverture

Certes, nous avons tous appris que les engrais phosphatés sont des engrais de fond, retenus par le pouvoir absorbant du sol, et qu'on doit normalement employer d'avance pour les récoltes à venir.

Il y a cependant des circonstances où l'on peut, et même où l'on doit utiliser l'acide phosphorique en couverture ; le cas se présente cette année et il est bon que les cultivateurs y réfléchissent.

A l'automne dernier, la fumure de fond a été négligée ; le cultivateur a semé son blé sur un terrain qui n'a rien reçu ou qui n'a reçu que du fumier ; il n'est pas besoin d'être bien savant pour prévoir que, dans ces conditions, la récolte aura du mal à être bonne.

Au dernier moment, et pour peu que les circonstances atmosphériques s'en mêlent, quand il verra ses champs clairsemés ou languissants, l'agriculteur se hâtera d'épandre quelques sacs d'engrais azoté pour donner à son blé la vigueur qui lui manque.

Pourra-t-il alors espérer un bon rendement ? Il serait dangereux de le croire, car l'azote, dont les bons effets sont indéniables, ne peut suffire pour mener à bien une récolte ; le blé aura belle apparence, mais sa paille inconsistante ne portera vraisemblablement que des épis maigres et peu garnis.

Pour que la récolte soit abondante, il faut compléter l'action de l'azote, et c'est là que le superphosphate est intéressant, car il permet de donner l'acide phosphorique en couverture, comme on fait pour l'azote.

Le superphosphate est, en effet, comme le nitrate, très assimilable puisque son acide phosphorique est soluble et l'association du superphosphate et d'un engrais azoté de couverture donne d'excellents résultats puisqu'elle fournit au blé, à la fois l'azote qui fait pousser et l'acide phosphorique qui fait grener et qui assure une bonne santé à la végétation.

Il n'y a pas même de main-d'œuvre supplémentaire à envisager pour l'épandage, car le superphosphate peut se mélanger sans inconvénient avec le sulfate d'ammoniaque ou avec le nitrate de soude.

Le mélange de 300 kilos de superphosphate et de 100 kilos de nitrate de soude, employé sur 1 hectare de blé, en fin février, début mars, constitue donc pour le cultivateur, qui a grand besoin d'une bonne récolte, une assurance réelle de succès.

P. CORMIER,
Ingénieur agronome.


**des récoltes de haute qualité :**
plantes sarclées,
céréales,
moins de risques,
des bénéfices élevés
par l'emploi judicieux du
**Superphosphate de chaux**
l'engrais phosphaté par excellence
S. P. 83



## BACHES

**Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie**

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

*Pour le mètre carré confectionné :*

| | | |
|---|---|---|
| Jute : | vert gras | 10 80 |
| Lin et Jute : | vert gras | 11 55 |
| Lin : | vert gras | 12 60 |
| Chanvre : | N° 1 vert gras ou cachou enduit | 13 65 |
| — | N° 2 vert gras ou cachou enduit | 15 25 |
| — | N° 3 vert gras | 17 50 |
| — | N° 4 vert gras | 18 » |
| Coton : | A vert gras | 12 90 |
| — | B vert gras | 14 70 |
| — | C vert gras | 16 30 |
| — | D vert gras | 18 10 |

*Passer les commandes au Syndicat.*

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.


## ECHOS

*REVISION DES BAUX RURAUX : La Chambre a voté le 24 janvier, avec de nombreuses modifications, le texte auquel le Sénat s'était rallié le 18 novembre, texte qui n'était qu'une transfiguration de celui adopté par la Chambre le 2 février 1932. La Haute Assemblée doit donc à nouveau se prononcer... Peut-être sénateurs et députés accoucheront-ils cette loi avant la Saint Sylvestre !*

***

*CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES : Le Concours Hippique se tiendra, comme les années précédentes, sur le Cours Saint-Pierre, à Nantes, du dimanche 19 au dimanche 26 février.*

***

*ENCORE LES POMMES ETRANGERES ! Un mécontentement très vif se manifeste chez les producteurs, les importations de fruits étrangers dépassant de beaucoup les contingents fixés. De grosses quantités de pommes américaines seraient constamment débarquées au Havre et à Dunkerque, sous le couvert de licences belges et hollandaises. Le Gouvernement continuera-t-il à fermer les yeux ?*

***

*VINS DU MEDOC : La récolte 1931 est presque écoulée dans la région médocaine des vins courants, mais elle reste entière, malgré sa qualité, dans les crus classés qui forment l'armorial des vins de France. Ces vins, destinés surtout à l'exportation, ne peuvent être achetés par le commerce.*

***

*IMPORTATIONS DE CHATAIGNES : Le contingentement prévu pour le premier trimestre de 1933 pour l'importation des marrons et châtaignes en provenance d'Italie ayant été atteint, aucune importation de ces produits de la provenance susvisée ne pourra avoir lieu jusqu'à nouvel avis.*

# La Destruction des mauvaises herbes dans les Céréales

On peut répartir en trois grands groupes les mauvaises herbes qui poussent dans les céréales et qui font perdre chaque année des sommes considérables au cultivateur.

Dans le premier groupe nous mettrons les chiendents, soit le véritable chiendent à filaments, soit l'avoine à chapelet ou avoine bulbeuse plus fréquente dans notre région. Ce n'est que par des façons culturales appropriées, faites en temps voulu pendant la période de jachère, ou par la culture répétée des plantes sarclées qu'on peut arriver à débarrasser le sol de cette mauvaise plante. On ne peut rien pour la détruire pendant la période de végétation des céréales et c'est courir à un échec que d'ensemencer un blé ou une avoine dans un sol infesté de chiendent, ce qui se voit encore trop souvent dans notre région.

Dans le deuxième groupe nous mettrons des plantes telles que l'ail, les chardons et les rumex qu'on peut détruire par sarclage pendant la période de végétation du blé, mais encore faut-il que ces mauvaises plantes ne soient pas trop nombreuses.

Pour ce qui est de l'ail en particulier, véritable fléau dans bien des terres de notre région de l'Ouest, il serait indispensable de revenir à des chaulages réguliers et fréquents. L'ail étant une plante de terres acides disparaîtrait peu à peu à la suite de ces chaulages répétés.

Dans le troisième groupe nous rangerons toutes les mauvaises plantes qui lèvent dans les céréales et qu'on désigne souvent sous le nom générique de « bourrier », ce sont, d'après la nature et l'exposition des terrains : les renoncules, sanves, ravenelles, vesces, jesses, coquelicots, liserons, mourons, seneçons, etc.

Nous ne reviendrons pas sur le traitement des blés à l'acide sulfurique, ce traitement a fait ses preuves et donne d'excellents résultats.

### SYLVINITE SPECIALE

Pour remplacer l'acide sulfurique nous avions fondé de grands espoirs, il y a quelques années, sur la sylvinite spéciale.

De fait les cultivateurs qui ont bien compris le mode d'emploi de ce produit en ont retiré toute satisfaction et continuent à l'employer chaque année mais leur nombre est assez restreint, surtout dans les régions où l'on traite de bonne heure, les fortes rosées suivies de soleil étant plutôt rares en janvier et février. De plus, le traitement à la sylvinite spéciale ne dispense pas de l'emploi de l'engrais azoté de printemps et bien des cultivateurs pour réduire la dépense ou ne mettent pas assez d'azote sur leurs blés ou n'emploient pas assez de sylvinite spéciale, d'où résultats imparfaits. Pour bien réussir le traitement, il faut épandre par une forte rosée faisant prévoir le soleil : 1.000 à 1.200 kilos de sylvinite spéciale et faire ensuite un épandage de 100 à 150 kilos d'engrais azotés. Pour le cultivateur qui ne comprend pas que 1.000 kilos de sylvinite spéciale apportent au moins 120 kilos de potasse pure, élément indispensable au bon développement et à la bonne maturité du blé, le traitement paraît revenir cher, alors que si l'on tient compte de la valeur fertilisante du produit, la destruction des mauvaises herbes est extrêmement bon marché.

### MELANGE FERTILISANT HERBICIDE « SYLVINITE-CIANAMIDE »

Aujourd'hui le cultivateur trouvera sur le marché un fertilisant herbicide constitué par un mélange de sylvinite riche finement moulue et de cianamide en poudre dans la proportion de 3 pour 1. Ce produit, qui dose 13,5 pour cent de potasse pure et 4,5 pour cent d'azote, présente pour la destruction des mauvaises herbes de grands avantages.

Le mode d'emploi est le même que pour la sylvinite spéciale, il faut de la rosée le matin et du beau temps dans la journée, mais il présente sur la sylvinite spéciale les avantages suivants :

1° Action caustique plus élevée, donc destruction meilleure et plus rapide.

2° La dose à employer à l'hectare est réduite de moitié : 500 à 600 kilos du produit suffisent en général si les mauvaises herbes sont jeunes et le temps bien convenable. Avec 700 kilos à l'hectare on est sûr de faire un très bon travail.

3° Il n'y a plus besoin d'apporter ensuite un engrais azoté ; la cianamide contenue dans le produit apporte suffisamment d'azote pour redonner la vigueur voulue à la plante une quinzaine de jours après le traitement.

En résumé, ce traitement au fertilisant herbicide « sylvinite-cianamide » est extrêmement avantageux puisqu'il réunit en une seule opération facile la destruction des mauvaises herbes et l'apport d'engrais azoté et potassique.

Nous ne doutons pas que ce produit ne prenne rapidement un grand développement là où la culture est vraiment soucieuse de ses intérêts et capable de bien comprendre les conditions de traitement nécessaires pour obtenir un résultat parfait : c'est-à-dire assez de rosée pour que la poudre colle bien sur les feuilles des mauvaises herbes et pas de pluie dans la journée qui suit le traitement pour que le produit ait le temps d'agir.

De toute façon d'ailleurs, même si par suite de mauvaises conditions d'emploi l'effet désherbant est insuffisant, l'effet engrais reste excellent et certain.

J. VALENTIN
*Ingénieur agronome.*

# Machines Agricoles

## Concasseurs

Cylindres en acier trempé ; distributeur automatique par engrenages, mécanisme de réglage ; coussinets bronze.

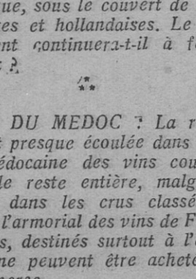

**Modèle à bras, sur pieds bois :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 1 | débit 80 | litres..... | 365 fr. |
| N° 2 | — 100 | — ..... | 415 » |
| N° 3 | — 130 | — ..... | 510 » |

**Modèle au moteur, sur bâti fonte :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 2 | débit 150 | litres..... | 485 fr. |
| N° 3 | — 250 | — ..... | 595 » |
| N° 3 *bis* | — 350 | — ..... | 780 » |
| N° 4 | — 450 | — ..... | 980 » |

Prix départ. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

## Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS EN CUIVRE PLOMBÉ, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres :

« Soleil », pompe à disque. Lance simple : 168 fr. — Lance double : 178 fr. — Lance triple : 185 fr.

« Supérior », pompe à piston démontable. Lance simple : 173 fr. — Lance double : 183 fr. — Lance triple : 190 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture caoutchouc : 92 fr.

***

PULVERISATEURS POUR VIGNES en cuivre rouge, 15 litres.

| | |
|---|---|
| « Soleil », pompe à disque | 149 fr. |
| « Supérior », pompe à piston démontable | 154 » |
| « Véga » à pression préalable remplissage par pompe centrale, sans perte de pression : | |
| Avec lance ordinaire | 280 fr. |
| Avec lance interrupteur, deux directions | 290 » |

Prix nets et franco de port toutes gares.

Pulvérisateurs en laiton spécial, pour l'emploi des sulfures de calcium et bouillies sulfocalciques : Nous consulter.

***

SOUFREUSES :

| | |
|---|---|
| « Solfatare » double effet, à hélice | 129 fr. |
| « Mistral » double effet, à brosse | 129 » |
| Petite jaune, simple effet, à brosse | 102 » |

**Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.**

## Pompe "Fructidor"

Pompe construite entièrement en laiton et bronze, montée sur bâti en acier. Aspiration 7 m. 50 ; refoulement à toute distance, projection en hauteur 12 m., en horizontale 15 m. Convient pour traitements de tous arbres fruitiers. Livrée avec 10 m. de tuyau, lance, rallonges, etc. 650 fr.

Brouette à caisse à deux roues, contenance 110 litres, pour pompe ci-dessus ..... 250 fr.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Autres modèles sur demande et tous appareils à dos ou sur chariot pour le traitement des arbres fruitiers et plantations.

## Abreuvoir "LE MODERNE"

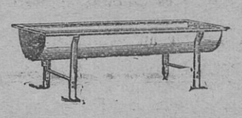

Série courante, demi-rond, avec pieds, hauteur 0 m. 65.

| Longueur | Contenance | Prix Peints | Prix Galvanisés |
|---|---|---|---|
| 1m50 | 150 lit. | 210 fr. | 270 fr. |
| 2m | 200 — | 245 — | 315 — |
| 2m50 | 250 — | 285 — | 365 — |
| 3m | 300 — | 320 — | 415 — |
| 4m | 400 — | 465 — | 595 — |
| 5m | 500 — | 560 — | 715 — |
| 6m | 600 — | 655 — | 840 — |

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Modèles sans pied, séries larges, séries trapézoïdales : nous consulter.

## Coupe-Racines

Nouveaux coupe-racines brevetés, avec **palier à billes** auto-réglable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du coussinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

| N° | Désignation | Débit approxim. en kilos | Prix avec Couvre-Lames |
|---|---|---|---|
| 1 | Sur 3 pieds fer | 500 à 600 | 260 fr. |
| 1 *bis* | — | 700 à 800 | 280 » |
| 3 | — | 1.200 | 360 » |
| 6 | Bâti fonte p. m. | 3.500 | 600 » |

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Ces coupe-racines livrés sans couvre-lame, réduction de 28 francs.

## Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 1 | débit 2.500 | litres..... | 300 fr. |
| N° 2 | — 3.000 | — ..... | 425 fr. |
| N° 3 | — 5.000 | — ..... | 500 fr. |
| N° 4 | — 7.000 | — ..... | 595 fr. |

La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n°s 1, 2 et 3 sont sur brouette à une roue : le n° 4 sur chariot à deux roues.

**Pompe spéciale pour vins et cidres :**

Modèle à bras sur chariot, très pratique : une ligne droite pour l'aspiration et le refoulement.

| | | | |
|---|---|---|---|
| N° 2 | débit 5.000 | litres..... | 595 fr. |
| N° 3 | — 7.000 | — ..... | 690 fr. |
| N° 4 | — 9.000 | — ..... | 790 fr. |

Ces prix s'entendent départ Nantes. Remise à nos adhérents.

Tuyaux — Raccords — Robinets —

## Buanderies

En tôle d'acier de 3 m/m, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux.

| N°s | Conten. | Prix peintes | Prix avec chaudière et couvercle galvanisé |
|---|---|---|---|
| 1 | 50 lit. | 245 fr. | 275 fr. |
| 2 | 60 — | 275 » | 305 » |
| 3 | 70 — | 295 » | 330 » |
| 4 | 80 — | 315 » | 355 » |
| 5 | 100 — | 365 » | 410 » |
| 6 | 125 — | 410 » | 460 » |
| 7 | 150 — | 450 » | 505 » |
| 8 | 175 — | 485 » | 550 » |
| 9 | 200 — | 515 » | 580 » |

Toutes contenances supérieures sur demande.

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents

## Bascules décimales

Bonne construction courante. Marque réputée.

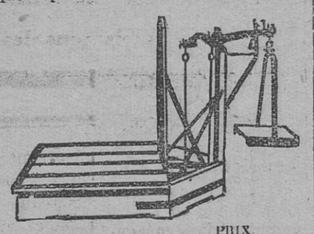

| Forces | Peinte | Chêne verni |
|---|---|---|
| 100 kil. | 120 fr. | 135 fr. |
| 200 — | 140 fr. | 155 fr. |
| 300 — | 170 fr. | 185 fr. |
| 500 — | 220 fr. | 250 fr. |

Modèles extra. Renforcé, en chêne verni seulement, majoration de 20 fr.

Plus value pour crochet de sûreté : 18 fr. — Taxe de vérification première : 6 fr. 75. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

## Bascules Romaines

Equipées avec nouveau fléau breveté. Bonne construction courante.

| Forces | Peinte | Chêne verni |
|---|---|---|
| 100 kil. | 220 fr. | 230 fr. |
| 200 — | 240 fr. | 250 fr. |
| 300 — | 270 fr. | 280 fr. |
| 500 — | 350 fr. | 370 fr. |

Taxe de vérification première : 12 fr. 25 ou 17 fr. 15.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules farinières. Bascules pèse-fûts et bascules pèse-bétail : Nous consulter.


**HANGARS AGRICOLES TOUT ACIER**
Renseignements gratuits
12 Modèles différents

Pour vos HANGARS, GRILLES, CLOTURES, CLAPIERS, etc.
consultez-nous au Syndicat.


# MON PETIT JARDIN

## Plantation de la Vigne au Jardin fruitier

La vigne au jardin fruitier sera le plus souvent plantée en espaliers qui, pour cette essence, prennent le nom évocateur de treilles.

L'emplacement où l'on a l'intention de planter cet arbuste sera défoncé à une profondeur variant de 0 m. 50 à 0 m. 70. Les soins préliminaires à la plantation seront semblables à ceux dont on use envers les autres arbres et arbustes fruitiers et même d'ornement. La bouture racinée ou la chevelée de provins auront l'extrémité des racines brisées, coupées par en dessous, de façon à ce que la partie rafraîchie pose sur la terre de manière à émettre des radicelles nouvelles, après la plantation seulement on opère la taille des sarments.

Dans les terrains frais on fera le trou au pied du mur, et l'on y placera dans une position légèrement inclinée vers le mur, le sarment raciné provenant de bouture ou de chevelée, on l'y enterrera jusqu'au niveau des racines du haut, puis ceci fait on pourra rabattre la tige sur le plus beau sarment, ce dernier sera lui-même taillé à deux yeux.

En ce qui concerne les vignes greffées, on opérera de la même manière, mais en prenant la précaution de placer le nœud de greffe de façon à ce qu'il ne soit pas enterré ; mais qu'il dépasse au-dessus du sol de 2 cm.

On se rappellera que le poirier sur cognassier a parfois un enorme nœud de greffe constituant un gros dépôt de sève, et combien il faut peu de temps à un tel arbre enterré un peu bas pour s'affranchir et pousser alors, comme le disait savoureusement de La Quintinie. « furieusement à bois ».

En terrains sains et même secs, on creuse perpendiculairement en mur, par pied, une tranchée de 0 m. 60 de long et de 0 m. 30 de large, le fond sera traité en plan incliné ; on donne 0 m. 30 de profondeur au point le plus éloigné de la maçonnerie, et 0 m. 10 contre le mur.

Ce plant enraciné est posé au point le plus bas de la tranchée, puis couché obliquement, de manière à ce que la base du sarment soit enterrée sur une longueur de 2 ou 3 yeux. L'extrémité du sarment est redressée verticalement le long du mur, et taillée à 2 yeux. La partie couchée en terre se provigne, s'enracine, ce qui augmente la puissance de nutrition des premières racines.

Les marcottes en panier seront plantées de la même manière, pour faciliter le couchage du sarment, on fend le panier du côté du mur. L'osier du panier se décomposera vite, les racines se développeront.

Si la motte est en pot, on dépote ou on casse le pot.

Les cordons verticaux alternés, sur la formation desquels j'aurai à revenir un jour, sont établis avec des ceps distants de 0 m. 50. Pour les planter on pourra utiliser parfois des marcottes en paniers, ayant deux beaux sarments ; au couchage, on relève chaque sarment à des points distants de 0 m. 50.

Par ce procédé on économise un plant sur deux, c'est-à-dire pour toute la plantation, 50 % des plants. On plante la vigne au jardin vers la fin de l'hiver.

G. DURIVAULT,
*Ingénieur horticole,*

## Soignons nos Arbres fruitiers

Les arbres fruitiers appellent surtout notre attention. Dans une dernière causerie, je vous entretenais des nombreux congrès qui ont eu lieu en 1932 ; relativement à l'exportation et à la standardisation, je vous disais : ne mettons par la charrue devant les bœufs, avant de penser à l'exportation, commençons par soigner nos arbres fruitiers, c'est la question primordiale, et on ne saurait revenir trop souvent sur ce sujet.

Oui !... Soignons nos arbres fruitiers si nous ne voulons pas que l'étranger vienne de plus en plus accaparer nos marchés intérieurs et à notre porte ; depuis plusieurs années on ne cesse de dire soignez vos arbres fruitiers ; surtout à titre préventif, les traitements pendant le repos de la végétation sont de beaucoup supérieurs pour écarter les maladies cryptogamiques et les nombreux insectes ou larves qui passent l'hiver à l'abri des vielles écorces et nombreux lichens et mousse qui font dépérir nos arbres fruitiers et entretiennent ainsi les maladies cryptogamiques à l'état endémique. Profitons du repos de la végétation pour faire leur toilette, supprimons les bois morts, éclaircissons les branches qui entravent la circulation de l'air et de la lumière, enlevons les mousses trop épaisses et procédons à une vigoureuse pulvérisation à la Bouillie Bordelaise. Votre traitement sera encore plus efficace si vous pouvez y joindre de l'huile d'Anthracène à raison de 70 grammes par litre que vous ferez dissoudre à chaud et que vous verserez doucement dans votre bouillie en agitant vigoureusement et au moment de vous en servir, car si vous laissiez refroidir trop longtemps, l'huile surnagerait de nouveau et les arbres traités les derniers se trouveraient détériorés par l'excès d'huile. Il est très important d'agiter violemment le liquide avant le remplissage des appareils afin que le mélange soit très intime. Si vous n'avez pas d'huile à votre disposition, ajoutez un peu de suie que vous aurez fait dissoudre au préalable dans un peu d'eau avant de l'incorporer dans votre bouillie, vous aurez encore de bons résultats.

*Un ami de la terre,*
L. VINET père.

(*A suivre*).


**Sur tous les blés vous épandrez, aux premiers jours de Février, de l'AMMONITRE GRANULÉ, l'engrais aux effets réguliers.**


## Un Appel du Comité Pomologique de Bretagne

Le Comité Pomologique de Bretagne, constitué en avril dernier sur l'initiative de M. Bahon-Rault, président de la Chambre de Commerce de Rennes, a pour but :

1° De mettre en valeur de la façon la plus intensive tout ce qui touche à la pomme, au cidre, et à ses sous-produits et dérivés et de réaliser un accord étroit entre les intérêts commerciaux et agricoles.

2° De renseigner les cultivateurs sur les soins et traitements à apporter aux pommiers.

3° De propager les meilleures variétés de pommes à cidre et à couteau.

4° De rechercher les meilleurs modes de fabrication et de conservation des cidres, et de renseigner les agriculteurs, négociants et industriels faisant partie du Comité sur la composition essentielle et complète de leurs cidres ainsi que sur le rendement analytique de leurs fruits à cidre.

5° De donner des cours et des conférences sur la valeur et la qualité des pommes ou de leur mélange destinées à la fabrication des cidres, ou à la vente, comme fruits de table.

6° D'organiser des concours spéciaux et expositions.

Nous avons obtenu :

1° La classification de variétés de pommes à couteau au Comité de Standardisation de Strasbourg.

2° La réduction des droits de statistique pour l'exportation des pommes à cidres.

3° Le tarage des wagons vides destinés au chargement des pommes à couteau.

Nous continuons notre action tendant à la diminution des transports pour les pommes et les cidres.

Nous voulons une réglementation du cidre et la suppression de la vente du petit cidre.

Nous distribuerons des greffes des meilleures variétés de pommes aux adhérents qui nous en feront la demande.

La cotisation annuelle est de 25 fr. L'abonnement au journal « Le bon cidre », 5 francs.

Le Comité serait heureux de recevoir l'adhésion de toutes les personnes qui s'intéressent à la pomme ou au cidre. S'adresser ou écrire au Secrétaire général du Comité, 47, rue Saint-Hélier, à Rennes.


**5 places dans une 8 CV.**
CONFORT - ECONOMIE
RENDEMENT
**301**
**Peugeot**
ROUES AVANT indépendantes
CONTROLEZ - COMPAREZ

| | |
|---|---|
| Distance de la pédale du frein au dossier AR. | 2m06 |
| Hauteur du pavillon au plancher | 1m21 |
| Ouverture utile au bas des portes AR. | 0m48 |
| Largeur à hauteur des coudes (siège AV.) | 1m23 |
| Profondeur du siège AV. | 0m46 |
| Distance du dossier au volant | 0m37 |
| Profondeur du siège AR. | 0m49 |
| Largeur à hauteur des coudes (siège AR.) | 1m25 |
| Distance entre siège AR. et dossier siège AV. | 0m46 |

**Moins de 9 l.5 aux 100 km.**
**Plus de 110 km. de moyenne pendant 24 heures sous le contrôle de l'A. C. F.**
Cte int. 301, 5 pl., 4 p. **19.900**
Cte int. 201, 4 pl., 4 p. **16.200**
5, Quai Ile-Gloriette, NANTES
16, rue du Calvaire, SAINT-NAZAIRE

# MARCHES DE LA VILLETTE

**Du Lundi 30 Janvier 1933**

| ANIMAUX | Amenés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual. | 2e qual. | 3e qual. | extra | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual. | 2e qual. | 3e qual. | extra |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs..... | 3.518 | 3.400 | 7 10 | 5 70 | 4 40 | 8 » | 4 25 | 3 13 | 2 10 | 4 95 |
| Vaches..... | 1.724 | 1.600 | 6 90 | 5 20 | 3 90 | 8 30 | 4 15 | 2 85 | 1 95 | 5 30 |
| Taureaux... | 486 | 450 | 5 60 | 4 80 | 4 40 | 6 20 | 3 35 | 2 65 | 2 20 | 3 85 |
| Veaux..... | 1.862 | 1.700 | 13 50 | 11 70 | 8 90 | 14 80 | 8 10 | 6 65 | 4 90 | 9 17 |
| Moutons.... | 10.722 | 10 600 | 16 60 | 11 50 | 8 90 | 18 10 | 8 30 | 5 40 | 3 90 | 9 05 |
| Porcs..... | 1.877 | 1.877 | 11 72 | 11 14 | 8 28 | 12 » | 8 20 | 7 80 | 5 80 | 8 40 |

**Du Jeudi 2 Février 1933**

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Bœufs..... | 1.350 | 1.240 | 7 20 | 5 80 | 4 50 | 8 10 | 4 32 | 3 20 | 2 25 | 5 07 |
| Vaches..... | 673 | 600 | 7 00 | 5 30 | 4 00 | 8 40 | 4 20 | 2 90 | 2 00 | 5 37 |
| Taureaux... | 230 | 210 | 5 70 | 4 90 | 4 50 | 6 30 | 3 42 | 2 70 | 2 25 | 3 90 |
| Veaux..... | 1.666 | 1.500 | 13 70 | 11 60 | 8 80 | 15 00 | 8 22 | 6 60 | 4 85 | 9 30 |
| Moutons.... | 4.977 | 4.800 | 16 00 | 11 50 | 8 90 | 18 10 | 8 30 | 5 40 | 3 86 | 9 05 |
| Porcs..... | 2.021 | 2.021 | 11 72 | 11 14 | 8 00 | 12 00 | 8 20 | 7 80 | 5 50 | 8 40 |

**Marché du Lundi. — Arrivages par Départements**

GROS. — 5.728 : Maine-et-Loire, 235; Sarthe, 85; Mayenne, 140; Loire-Inférieure, 480; Indre-et-Loire, 70; Deux-Sèvres, 405; Vienne, 200; Vendée, 550.

VEAUX. — 1.862 : Maine-et-Loire, 120; Sarthe, 295; Mayenne, 130; Indre-et-Loire, 40.

MOUTONS. — 10.722 : Deux-Sèvres, 30; Vienne, 260; Vendée, 20; étrangers, 630.

PORCS. — 1.877 : Maine-et-Loire, 170; Sarthe, 250; Mayenne, 40; Loire-Inférieure, 225; Indre-et-Loire, 40; Deux-Sèvres 45; Vienne, 40; Vendée, 215.

# Un Essai à faire

Nous avons déjà entretenu nos adhérents des qualités des engrais Syndipec que nous sommes à même de leur fournir. Nous leur répétons que ces engrais, bien que d'un prix élevé au sac, ne sont pas chers.

Ils apportent par leur concentration une grande quantité d'éléments fertilisants utiles à la plante.

Pour la vigne, nous incitons vivement les vignerons à faire l'essai suivant : qu'ils mettent si leur vignoble est jeune et si le bois y vient bien et rapidement, un sac de 15/30 C sur 25 ares. Cette opération est à faire maintenant ou au plus tard en mars, pourvu que l'on puisse enfouir l'engrais par une façon culturale. Si, au contraire, la vigne tarde à partir en sève, si elle est vieille et débile, l'engrais à employer est le 8/13/19 C mis de la même manière sur la même surface.

Dès la vendange prochaine, les résultats heureux pourront être constatés par le vigneron, mais il pourra se rendre compte que l'année suivante l'action de l'engrais se fera encore sentir, d'une manière appréciable sur le rendement et la qualité du vin. Car ces engrais, bien que d'action rapide, ont un effet très durable.

Pour ceux de nos adhérents que la question de la fumure des prairies préoccupe, nous avons déjà indiqué qu'un apport de 22/22 épandu en couverture à la fin de l'hiver sur une prairie haute ou prairies artificielles (trèfle et luzerne) donne une plus grande quantité de foin, plus nourrissant et plus apprécié des animaux.

Essayez-en donc tout au moins un sac cette année, au début de février, sur 30 ares, par comparaison avec le reste de la prairie, vous pourrez vous rendre compte des avantages pécuniers de cet engrais.

C'est surtout sur le blé que nous voudrions voir les cultivateurs faire des essais. Trop de nos adhérents malheureusement encore ne se préoccupent pas d'assurer la fumure de fond du blé avant la Toussaint, et bien peu nombreux aussi sont ceux qui corrigent ce manque de fumure par un apport en couverture avec les engrais azotés habituels, d'acide phosphorique et de potasse en mélange. C'est à ces cultivateurs que nous conseillons de faire l'essai suivant. Là où il n'y a rien eu que du fumier pour faire le blé, mettez un sac de 8/13/19 sur 25 ares, et fumez le reste du champ comme vous en avez l'habitude.

Tout d'abord il se peut que la parcelle avec l'engrais P. E. C. ne marque pas une différence sensible avec le témoin, mais en fin de végétation, lorsque les maladies de nutrition, telles d'échaudage, la coulure, et la verse se feront sentir sur le reste du champ, vous constaterez que là où vous avez mis le 8/13/19 C, votre paille sera solide et résistera mieux aux tempêtes, que votre épi sera fourni en grain et que votre grain lui-même au lieu d'être ridé, de poids spécifique peu élevé, de médiocre valeur boulangère, sera rempli, gros et lourd, indemne de maladies, sans traces de souffrances, et à la récolte, quand vous pèserez quelques mètres carrés comparativement sur les deux parcelles où vous aurez fumé de manière différente, vous constaterez un bénéfice plus grand avec une dépense initiale de peu supérieure à celle que vous faites habituellement sur vos céréales.

Le bon moment d'emploi de cet engrais est la première quinzaine de février, à la rigueur cet engrais peut encore être épandu jusqu'à la fin de ce mois.

Une question très importante est celle de savoir où vous pouvez trouver ces engrais. Demandez-en à nos dépositaires, ils peuvent vous en fournir, et au meilleur compte, à la condition toutefois que vous vous groupiez, et que vous fassiez vos commandes en temps utile. Commandez vos engrais Syndipec dès maintenant. Ce n'est pas au moment où sera venue l'époque d'emploi de ces engrais qu'il nous sera possible de vous en fournir immédiatement à tous et au meilleur prix.

Que nos adhérents se rappellent que le cultivateur prévoyant est toujours le mieux servi


**METTEZ A L'ABRI VOS PROVISIONS**
en donnant à vos Rats et Souris leur "VIRUS ROUGE" Tueur régal de Rats
Drog., Pharm. - Amp. : 4.50. - Ets OLIVIER, Avignon

agriculteurs...
mieux vaut tard que jamais...
vous pouvez encore épandre votre Superphosphate de chaux.
il peut être appliqué en tous temps,
commandez tout de suite
82


# La Vie Syndicale

## Electrifications Rurales

Des conférences sur l'Electrification rurale auront lieu le dimanche 5 février :

A Sainte-Lumine-de-Coutais, Salle de la Mairie, à 9 heures.

A Saint-Mars-de-Coutais, Salle de la Mairie, à 11 heures.

## Saint-Philbert-de-Grandlieu

Mercredi 8 février, à 11 heures, Salle Leparoux, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, CONFERENCE VITICOLE par MM. de Camiran et R. Faivre, sur « La Vigne dans la lutte actuelle; les maladies et la manière de les soigner ».

Tous les viticulteurs de la région sont cordialement invités.

## Pont-Rousseau

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Henri Tillé, fils de notre très dévoué Agent de Pont-Rousseau, avec Mlle Marguerite Cottier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 8 février, en l'église Saint-Paul, à Pont-Rousseau. Aux parents et aux futurs époux le Syndicat des Agriculteurs est heureux d'adresser ses vives félicitations et vœux de bonheur.

## La Franchise postale aux Assurés sociaux

L'Union des Caisses d'Assuances Sociales de la Loire-Inférieure rappelle aux assurés que la correspondance doit désormais circuler sous enveloppe ouverte, pour bénéficier de la franchise.

Toutefois, les lettres présentant un caractère confidentiel peuvent être expédiées sous pli fermé, mais elles doivent alors porter sur l'enveloppe le nom, l'adresse de l'expéditeur et la mention « Nécessité de fermer », contresignée à la main.

Les Caisses seront dans l'obligation de refuser désormais les lettres surtaxées.

**Ne refermez pas ce journal sans avoir parcouru nos petites annonces des « OFFRES ET DEMANDES ». L'une d'elles peut vous intéresser.**


**Un demi-siècle d'expérience**
**1882-1932**
**HERNIE**

M. A. CLAVERIE, le grand Spécialiste de Paris, célèbre dans tous les pays du globe, a inventé pour supprimer la hernie, des Appareils qui sont uniques au monde.

5.000.000 (cinq millions) de Hernieux ont été, par eux, délivrés de leurs souffrances.

8.000 (huit mille) Docteurs-Médecins en recommandent chaque jour l'application à leurs malades.

L'honnêteté, la loyauté et la compétence de l'éminent praticien qui visite votre région, sont universellement connues et appréciées.

Toutes ces garanties, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs, sont les causes du prodigieux succès qui accueille partout les nouveaux Appareils brevetés de A. CLAVERIE, couronnés des plus hautes récompenses aux Grandes Expositions Universelles et Internationales.

Aussi toutes les personnes intelligentes et perspicaces qui ne se laissent pas prendre aux promesses mirifiques et aux réclames tapageuses, ne manqueront pas d'assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être en allant voir le distingué Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE qui recevra, dans les villes suivantes :

St-Nazaire, Vendredi 17 février, Hôtel des Messageries (rue Ville-ès-Martin).

NANTES, tous les jours, sauf le dimanche, succursale Etab. CLAVERIE, 8, rue Crébillon.

« Traités de la Hernie » des « Varices » et des « Affections abdominales »
Conseils et renseignements gratis et discrètement
**A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS**
A l'occasion du CINQUANTENAIRE des Etablissements CLAVERIE, réduction de 10 % sur le prix de tous les articles médicaux.


# Un Remède contre la Grippe

LE JUS D'OIGNON

M. le docteur S. Melamet, qui exerça son art pendant la guerre à Saint-Servan, écrit dans un journal de l'Aube, un article sur la grippe. Il indique à ses lecteurs ce qui ne lui a pas mal réussi au cours de la saison d'hiver de 1917-1918 :

« J'ai, comme tous les médecins, usé largement des moyens classiques : ventouses, saignées, huile camphrée à hautes doses, boissons alcoolisées. Mais ces moyens n'étaient pour moi que des adjuvants d'une thérapeutique de base, systématiquement appliquée chez tous mes grippés : le jus d'oignon frais. Dès son entrée dans les services que je dirigeais alors à Saint-Servan, chaque malade absorbait, par jour, deux à trois tasses de suc d'oignons frais, largement dilué dans de la tisane à peine tiède, suc d'oignons que préparaient toute la journée des équipes successives d'infirmiers annamites. Ce breuvage, d'odeur et de goût désagréables, était accepté par tous, malgré des brûlures d'estomac — que pesait cet incident devant la volonté de guérir, de vivre ? — qu'ils provoquent chez certains. Les résultats de ce traitement ? Vous le jugerez vous-mêmes quand je vous aurai dit que, parmi tant de grippés que j'ai eu à soigner, je n'en ai perdu qu'un seul. Je n'ai même pas eu à intervenir pour ces complications broncho-pulmonaires qui tuaient vite. »

Allons, grippés, buvez du jus d'oignon ! Et vous, qui ne l'êtes pas encore, suivez le conseil que nous donne un ami : mettez dans votre bouche une gousse d'ail ou tout au moins un fragment de gousse d'ail tant que vous serez hors de chez vous. Il paraît que le microbe de la grippe, le bacille de Pfeiffer, déteste l'odeur de l'ail. Hélas, il n'y a pas que lui...

## Gants en Caoutchouc

Pour épandage de l'acide sulfurique. Qualité extra. La paire : 21 fr. En commandant, indiquer : grande, moyenne ou petite taille.

# La Protestation des Syndicats Agricoles

L'Assemblée générale de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France, s'est tenue, 8, rue d'Athènes, les 23, 24 et 25 janvier.

DECLARATION DE L'UNION CENTRALE

« L'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France a le regret de constater que dans les heures graves que vit le Pays, les importantes mesures qui engagent ses destinées sont prises en dehors de toute consultation du monde agricole et parfois au mépris de ses avis formels.

» Qu'il s'agisse de la durée du travail dont une nouvelle restriction serait désastreuse pour nos campagnes, qu'il s'agisse de l'Office du blé unanimement condamné par nos Associations professionnelles et par l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, qu'il s'agisse des projets financiers qui chargent la terre et la production agricole d'un poids abusif, les Pouvoirs publics agissent et décident en ignorant délibérément l'opinion des intéressés. Alors qu'ils consultent les Syndicats ouvriers, qu'ils cèdent parfois à la pression subversive des Syndicats de fonctionnaires pourtant illégaux, ils méconnaissent systématiquement la représentation professionnelle du monde paysan qui trouve son expression dans les dix mille Syndicats fédérés par l'Union Centrale. Un million de chefs de familles rurales sont ainsi exclus des conseils de la nation pour l'organisation des projets destinés à assurer le salut du pays.

» L'Union Centrale entend dénoncer cette injustice qui tend à accréditer l'opinion que les producteurs agricoles sont citoyens de seconde zone. Elle revendique la place qui lui est due sur le plan national et se réserve de s'opposer catégoriquement aux plans gouvernementaux qui, sans la collaboration des organismes représentatifs de l'agriculture, se révéleraient contraires à l'intérêt agricole. »

D'autre part, le vœu suivant a été émis à la suite du vote par la Chambre des députés des articles relatifs à la revision des baux.

VŒU SUR LES BAUX RURAUX

L'Union Centrale, réunie en Assemblée générale le 25 janvier 1933, tient à protester contre la manière dont ont été votées hier les dispositions relatives à la revision des baux ruraux.

Il semble que la Chambre des députés n'ait eu en vue que de retarder le vote final de la loi en édictant des mesures qui n'obtiendront certainement pas la ratification de la Haute-Assemblée et sur l'opportunité desquelles les Associations professionnelles ne s'étaient jamais prononcées.

L'Union Centrale met le Parlement en face des responsabilités dont il se charge en méconnaissant ainsi le vœu unanime des populations rurales.

## Brouettes

Châssis métallique. Roue tôle emboutie, coffre en bois. Légères et solides. Modèle jardinier à côtés démontables ou modèle terrassier à côtés fixes.

Nous consulter au Syndicat.

## Papier vitré, armé

Nous pouvons fournir à nos adhérents, en rouleaux de 1m30 de large, sur 10, 25 ou 50 mètres de longueur, un papier vitré, armé, translucide, remplaçant le verre à vitres.

Ce papier, solide, imperméable et inattaquable à l'action de tous les agents atmosphériques (pluie, neige, vent, grêle) est employé pour la protection des plants de tabac, des rosiers, des chrysanthèmes, des tomates, choux-fleurs, etc... Il pourrait avoir de multiples emplois en horticulture.

Nous consulter au Syndicat.

# Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

## OFFRES

87. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés : Seibel Blanc 4986, 5409 ; Coudère 13 ; Seibel Rouge 4643, 5437, 5455, 5487, 6905, 7053, 8745, 8748, 8916 ; Baco Rouge, très beaux plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité. Authenticité garantie. S'adresser à Auguste Terrien, viticulteur à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

208. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

216. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser M. Robert-Morice, à Sainte-Luce (L.-I.).

221. — Pépinières J. Foulonneau, Saint-Christophe-la-Couprie (Maine-et-Loire). Offrent plants de vignes greffés et hybrides nouveaux; 10 pommiers, tige 2 mètres, 0m10 à 0m12 de tour, 185 fr. ; 0m08 à 0m10, 140 fr. ; 10 poiriers sur cognassier, 50 francs. Franco toutes gares. Prix-courant franco.

229. — A vendre, plants de vigne, Hybrides producteurs racinés des meilleures variétés : Seibel blanc n° 880, 4986, 5409, 6468 ; Seibel rouge 4643, « Le Roi des Noirs », 5455, 5437, 5487, etc. ; Baco rouge n° 1 et blanc n° 22 A. ; Berthille Seyve 450 et 2862 « Le Commandant » ; Couderc ; Gaillard ; authenticité garantie à 100 % ; notice descriptive et prix-courant franco. S'adresser M. A. Anneau, Le Chêne, La Chapelle-Basse-Mer.

11. — Moteur huile lourde, 12 HP., à vendre, cause départ. Bon état, prix intéressant. S'adresser au Syndicat.

12. — A vendre, poussins, œufs à couver de Géantes noires de Challans, de Faverolles saumorées, de Wyandottes et Leghorn blanches, grandes pondeuses. Elevage du Marais, Gautier, à Saint-Père-en-Retz (L.-I.).

13. — A vendre, 5 C.V. « Licorne », trois places, peut servir comme voiture de commerce. S'adresser à Mme de la Villemarqué, 16, rue Georges-Clemenceau, Nantes.

14. — A vendre, Institut de Beauveais, superbes produits, près Nantes. S'adresser au Syndicat.

15. — A affermer pour le 23 avril 1934, à prix d'argent ou à moitié fruits, en une ou deux exploitations, la ferme de la Charreau, commune de Montbert, contenant 31 hectares. S'adresser à M. Fleury, propriétaire, Montbert.

17. — A vendre, plusieurs mille kilos de betteraves fourragères. S'adresser à M. Millet, La Galonnière, Couëron (L.-I.).

18. — A louer, petite tenue pour horticulteur, située à Nantes. S'adresser au Syndicat.

19. — A vendre : 1° Graine de rutabaga, jaune collet vert, 15 kilos ; 2° Pommes de terre jaune précoce, 1.500 kilos. S'adresser à M. Auguste Probert, à Lavenec, Montoir-de-Bretagne.

20. — A vendre, jeune et adultes paons bleus, issus parents premier prix. S'adresser au Syndicat.

21. — A louer en Saint-Julien-de-Concelles, deux fermes libres de suite, de 5 et 7 hectares. S'adresser au Syndicat.

22. — A louer gentil pavillon, meublé ou non. Quatre pièces, cave, hangar, pouvant faire remise, sept kilomètres tramways, proximité gare. S'adresser au Syndicat.

23. — A affermer pour la Toussaint prochaine, au Houx, commune du Landreau, une petite borderie se composant de bâtiments d'exploitation, deux hectares de terres et près, à prix d'argent; deux hectares de vignes de Muscadet et Colombard, à moitié fruit. S'adresser à M. Léon Jarry, à La Chapelle-Basse-Mer.

## DEMANDES

8. — On demande un ménage, garde-chasse connaissant bien son métier, femme cuisinière bonne à tout faire, pour Morbihan. S'adresser au Syndicat.

9. — Ménage cultivateurs, 40 ans, six enfants, demande une ferme à faire à moitié fruits, bétail avancé par le propriétaire, dans l'arrondissement de Paimbœuf si possible. S'adresser au Syndicat.

10. — On demande jeune fille 16 à 25 ans environ, assez forte, pour culture maraîchère autour de Nantes. S'adresser au Syndicat.

12. — On demande ménage, le mari très bon jardinier, femme occupée à la vigne. S'adresser à M. Louis Hamon, château du Breuil, Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire).

13. — Jeune homme célibataire, libéré du service militaire, très sérieux, chauffeur, ferait aussi garde-chasse et jardinage, demande place. Bonnes références. S'adresser au Syndicat.

## Couveuses et Eleveuses

Marque « La Nationale », à régulateur bi-métallique ; aucune surveillance ; depuis 30 œufs jusqu'à 600 œufs, à partir de 395 francs. Eleveuses au pétrole et au charbon.

Couveuses Mammouth, à chauffage central, jusqu'à 40.000 œufs. Eleveuses industrielles à sections, avec chaudière de 1.000 à 10.000 poussins. S'adresser au Syndicat.

# Prix-Courant

*(Voir notre dernier Bulletin)*

## Petit Outillage

Nous pouvons fournir à nos adhérents, avec toute garantie, les petits outils suivants :

SECATEURS

à simple tranchant, lame très mince et boulon désaxé, outil réalisant la coupe dite :

« en sciant ».

Longueur 22 centim.

Modèle recommandé.

Prix : 13 fr. 90.

Autre système,

long. 0m20..... 10 fr.

EBRANCHEUR-RECEPEUR

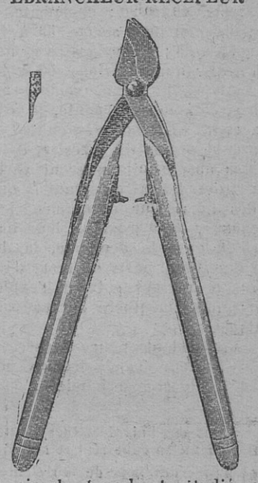

A simple tranchant, étudié pour obtenir une coupe d'une grande netteté. Particulièrement indiqué pour la taille de la vigne.

Modèle Anjou 0m55..... 30 »
— 0m80..... 50 »
Modèle Nantes 0m80..... 29 50

---

Feuilleton du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure 34

# Le Mystère de Malbackt

PAR

***MAX DU VEUZIT***

« Donc, si quelqu'un apprenait que mon neveu habite Malbackt, je serais obligé de vous soupçonner de cette délation... Même à votre nourrice, vous ne devez rien dire. Est-ce compris ? »

— Il y a longtemps que vous vous êtes assuré de mon silence, fis-je en éludant sa question directe. Ne revenons donc pas là-dessus.

Je fus interrompue par l'arrivée de Piercy qui entra en bombe dans l'appartement.

Il paraissait violemment agité.

— Maître, vite, vite ! je ne sais quoi faire. On dirait que milord est fou « pour tout de bon », cette fois. Il casse et brise tout ce qui se trouve sous sa main. Il se cogne la tête contre les murs. J'aurais bien voulu le maîtriser, mais il n'y a pas moyen d'approcher, il s'est enfermé dans sa chambre quand il m'a vu venir vers lui.

— Malédiction ! s'écria sir Everard. Qu'est-ce que cela signifie.

— Un accès de fièvre, peut-être ? balbutiai-je devenue toute blanche.

— Il faut y aller tout de suite ! reprit le baron, dont le visage était tout défait par l'inquiétude.

Les deux hommes sortirent du cabinet. Sur le seuil, Piercy se retourna.

— Oh ! venez aussi, miss Margaret, supplia-t-il. Le jeune maître vous écoutera, vous !

Je hochai la tête, peu convaincue.

— Allons, venez ! cria impérativement mon tuteur.

Je les suivis donc.

En peu d'instants, nous eûmes atteint le vieux donjon.

Sir Everard était si tourmenté, qu'oubliant ses précautions habituelles, il monta le premier l'escalier. Sur le palier, il s'arrêta, hésitant, et je l'y rejoignis.

Ce fut moi qui poussa la porte.

Un désordre inexprimable régnait dans l'appartement.

Sir Roland était debout au milieu de la première chambre. De colère, il était défiguré et hagard.

Autour de lui, les chaises gisaient, les pieds cassés ; la table était renversée ; les montants du chevalet s'éparpillaient sur le plancher ; les coussins de la chaise-longue, aplatis et foulés aux pieds, laissaient traîner à terre leurs volants et leurs dentelles déchirées.

Quelle rage de destruction avait donc saisi le malheureux après mon départ ? Il n'y avait pourtant pas plus d'un quart d'heure que je l'avais quitté...

En me voyant entrer, il recula jusqu'au fond de la chambre et se cacha le visage dans ses mains comme si, devant moi, il avait eu honte de son emportement.

— Allez-vous-en, me dit-il d'une voix rauque. Vous voyez bien que je suis fou !

— Mais personne, sinon vous, n'a jamais douté de votre folie ! fit le baron, déjà rassuré de le voir vivant, sur un ton d'animosité tellement accusée que j'en fus glacée.

A la voix de mon tuteur qui se tenait dans l'embrasure de la porte, sir Roland poussa un rugissement de bête fauve.

— Oh ! vous, vous, misérable assassin ! s'écria-t-il en découvrant sa figure.

Et saisissant une chaise à sa portée, il la brandit en l'air et, d'un geste vigoureux, essaya de la lancer à la tête du baron.

Il y serait certainement parvenu si un premier mouvement ne m'avait jetée en avant, afin d'empêcher le projectile d'arriver à destination. Seulement, ce fut moi qu'il atteignit et blessa assez grièvement, me déchirant le cuir chevelu et me faisant une large plaie à l'épaule.

Le coup avait été si rude que je roulai à terre toute étourdie, le visage inondé de sang.

Un cri d'horreur de sir Roland accompagna ma chute.

— Marguerite ! oh ! malheureux que je suis, je l'ai tuée !

Et il vint s'abattre, mortellement pâle d'angoisse, sa colère passée subitement, à genoux près de moi.

Il avait crié avec un tel accent de navrante tristesse que, malgré ma grande faiblesse, j'ouvris mes yeux et essayai de lui sourire pour le rassurer. Mais, ayant perdu beaucoup de sang, cet effort épuisa mes dernières forces ; mes prunelles se voilèrent et ma tête roula inerte sur le plancher.

J'étais évanouie.

Tout cela s'était passé si vite qu'à peine les acteurs de ce petit drame avaient eu le temps de s'y reconnaître.

Epouvanté et craignant pour sa vie, Everard Dunbuy avait jugé prudent de disparaître ; cependant, comme il était avant tout un homme froidement cruel, il ordonna à Piercy de profiter de la stupeur et de l'accablement de sir Roland pour s'emparer de lui et le ligotter.

C'est ce qu'exécuta le valet sans que le jeune homme opposât la moindre résistance, comme je l'appris plus tard.

*

Quand je revins à moi, j'étais encore dans le vieux donjon, mais étendue sur le lit de sir Roland. Tout de suite, mes yeux cherchèrent celui-ci dont je croyais encore entendre le cri de désespoir.

Mon tuteur seul se tenait auprès de moi et je ne vis personne d'autre dans la chambre.

Du regard, j'interrogeai le baron.

— Ne craignez rien, Margaret ! me dit-il sur un ton d'intense rancune. Cette brute de Roland ne me menacera pas et ne vous blessera plus de sitôt... Piercy s'est chargé de le mettre à la raison.

Il y avait tant de menaces dans sa voix qu'une vague inquiétude me saisit soudain.

— Où est-il ? bégayai-je en essayant de me mettre debout.

— Là où ses cris ne seront pas entendus et où ses coups ne seront pas dangereux à quelqu'un.

Un sourire vindicatif plissait les coins de sa bouche et une flamme de méchante satisfaction allumait ses yeux gris.

Grand Dieu ! qu'avait-il fait de son neveu ?...

Une peur atroce me traversa l'esprit. Je me sentis très pâle et il me sembla que j'allais défaillir à nouveau.

— L'auriez-vous tué ? demandai-je dans un souffle.

Il ricana.

— Si j'avais dû le tuer, je l'aurais fait plus tôt, répondit-il d'un ton cynique. Non ! ne croyez pas ça ! Sa vie m'est trop précieuse pour que j'y porte atteinte et comme il pourrait lui prendre envie de se la supprimer lui-même, toutes les précautions possibles ont été prises pour l'en empêcher.

Se levant du fauteuil où il était assis, il se mit à marcher nerveusement à grands pas dans la chambre.

— Ah ! le gaillard qui a la prétention de se venger ! de lutter contre moi ! marmottait-il rageusement entre ses dents. Chétif insecte qui n'a pas encore compris que je le réduirais en miettes plutôt que de me laisser vaincre par lui !...

Et comme s'il avait eu sir Roland devant lui il saisit le pot à eau sur la toilette de fer et le jeta violemment à terre où il se brisa avec fracas.

Je fermai les yeux, frissonnante de peur, n'osant faire un mouvement dans la crainte que sa colère ne se retournât contre moi.

Je me sentais tout affaiblie par le sang que j'avais perdu ; mes blessures à la tête qu'une simple serviette humide entourait, me faisaient horriblement souffrir et j'avais une si forte fièvre qu'il me semblait qu'un feu intérieur me brûlait la poitrine et la gorge.

Cet accablement de tout mon être ne fut point inutile en cet instant.

*(A suivre.)*

## Avoine de Semence de Printemps

Nous pouvons fournir à nos adhérents, en provenance du Centre National d'Expérimentation Agricole de Grignon (S.-et-O.), les meilleures variétés d'avoine de Printemps, pour semence.

AVOINE JAUNE

**Jaune de Lochow**, très belle et pure, 120 fr. les 100 kilos, logés, départ Grignon.

AVOINES NOIRES

**Orion**, très précoce.
**Argus**, très productive.
**Noire Inversable**, très raide.
**Douglas Haig**, presque aussi raide, grain moins grossier.
**Brieligo**, grain fin.
**Suprême**, rappelle Douglas Haig.

Ces variétés d'avoine noire, au prix de 140 francs les 100 kilos, logés, départ Grignon. Transmettre les commandes au Syndicat.

## Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 6 février. — Couffé, Nozay.
Mardi 7. — Riaillé, Blain, Crossac.
Mercredi 8. — Châteaubriant.
Jeudi 9. — Aigrefeuille, Ancenis, La Chevallerais, Lusanger.
Vendredi 10. — Sainte-Pazanne, Assérac, Notre-Dame-des-Landes.
Samedi 11. — Mésanger, Treffieux.


## Colle liquide à la Gélatine purifiée

MARQUE S.Œ.

La dose à employer dans les cas ordinaires est de 1 litre par 11 hectos (5 barriques) de vins à coller.

Le prix de détail est fixé à 6 fr. le litre nu, départ Angers.

Ou 5 60 le litre nu de 6 à 25 litres.
— 5 30 — — 26 à 50 —
— 5 » — — 51 à 100 —

Passer commande au Syndicat.


## Cours des Bois

(Bretagne, Normandie, Anjou)

**Bois feuillus.** — Acacia, 50 à 80 ; châtaignier (sciage), 60 à 125; chêne : premier choix menuiserie et ébénisterie, 80-120, 75 à 160 ; 120-160, 130 à 200 ; 160 et plus, 180 à 250 ; deuxième choix charpente et wagonnage, 80-120, 40 à 90 ; 120-160, 80 à 160 ; 160 et plus, 125 à 200 ; chêne champêtre, 60 à 150 ; frêne qualité charronnage, 70 à 180 ; hêtre (de futaie), 80-120, 40 à 80 ; 120-160, 60 à 100 ; 160 et plus, 70 à 120 ; de taillis sous futaie, 80-120, 25 à 45 ; 120-160, 40 à 80 ; 160 et plus, 60 à 90 ; noyer, 100-150, 200 à 300 ; 150-200, 250 à 400 ; 200 et plus, 300 à 600 ; orme franc, 30 à 80; orme tortillard, 50 à 120 ; peuplier (qualité sciage), 50 à 90 ; emballage, 30 à 50 ; bois de mines feuillus (1), 5 à 10 ; bois de feu rondins sur pied (2), 5 à 10 ; sous coupe (2), 25 à 45 ; quartiers sous coupe (2), 35 à 45 ; charbonette sous coupe (2), 10 à 20 ; charbon (la tonne sur wagon), 250 à 300.

**Bois résineux.** — Epicéa (sciage) menuiserie, 40 à 90 ; charpente, 35 à 80 ; pin maritime sciage, 30 à 40 ; mines, 10 à 20 ; pin sylvestre et noir d'Autriche : qualité sciage, 30 à 40 ; mines, 10 à 20 ; sapin (sciage) menuiserie, 35 à 85 ; charpente, 30 à 75.

Les cours ci-dessus s'entendent au mètre cube grume dit « réel », ils ne sont pas absolus, ils peuvent varier d'une région à l'autre suivant la qualité des bois, leur renommée, leur provenance, leur grosseur, leur hauteur, l'offre et la demande, la distance des gares, ports ou lieux d'utilisation et surtout suivant l'exploitation bonne, médiocre ou mauvaise desdits bois.

Ils s'entendent pour l'arbre de toute sa hauteur jusqu'à découpe normale « loyale et marchande ».

(1) Le prix des bois de mines feuillus s'entend au mètre cube réel et sur pied.

(2) Le prix des bois de feu s'entend au stère et non au mètre cube réel.

# NOS MERCURIALES

## Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour :

*Nantes, le 2 février.*

| | |
|---|---|
| Farine de froment | 156 |
| Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre | 102 |
| Blé sans ail, base 76 kilos. | 103 |
| Avoines grises ou noires | 80 |
| Avoines bigarrées | 75 |
| Sarrasin Bretagne | 83 |
| Sarrasin Loire-Inférieure | 85 |
| Orge indigène | 71 |
| Orge Maroc | 61 |
| Son bonne fabrication | 60 |

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

## Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

| | |
|---|---|
| Paille de blé en bottes | 195 |
| Paille d'orge en bottes | 185 |
| Paille d'avoine en bottes | 190 |
| Foin, les 500 kilos | 185 à 200 |

## Cours du Bétail

**Syndicat de la Boucherie de Nantes**

Cours du 27 Janvier

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 534. — 1re qualité, le kilo sur pied, 5.50 à 7.50 (tous les kilos payables).

BŒUFS : 6. — Devant : 1re qualité, 3 à 3.50; 2e qual., 2.50 à 3 fr.; 3e qual., 1.25 à 2.25. Derrière : 1re qualité, 3.75 à 4.50; 2e qual., 2.50 à 3.50; 3e qual., 2 à 2.50.

MOUTONS : 289. — 1re qualité, 7 à 8 fr.; 2e qual., 6 à 7 fr.: 3e qual., 5 à 6 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif.

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 533. — 2e qualité, le kilo, de 5.25 à 7.25.

BŒUFS. — Devant : 1re qualité, le demi-kilo, 2.50 à 3.50; 2e qualité, 1.50 à 2.50.

Derrière : 1re qualité, le demi-kilo, 3.50 à 4.50; 2e qualité, 2.50 à 3.50; 3e qualité, 1.50 à 2.50.

MOUTONS. — 1re qualité, le demi-kilo, 7.50 à 8.50; 2e qualité, 6.50 à 7.50.

La Commission.

Il est à observer que ces prix s'entendent entrée en ville, perte de kilos, frais de marché à déduire 80 centimes. Donc moyenne des veaux : 5 fr. 80.

## Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

*Nantes, le 1er février.*

Artichauts, les 12, 16 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0.50. — Céleri rave, les six, 6 fr. — Céleri blanc, les 6, 6 fr. — Choux pommes, les 16, 12 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2.50. — Choux Bruxelles, le kilo, 2.50. — Cresson, les 12, 12 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Endives, le kilo, 3.50. — Epinards, le kilo, 3 fr. — Mâche, le kilo, 4 fr. — Navets, la botte, 1.25. — Noix, le kilo, 4.25. — Oseille, le kilo, 2.50. — Oignons, le kilo, 1.75. — Pommes, le kilo, 1.50 à 3 fr. — Pissenlits, le kilo, 4.50. — Poireaux, la botte de 30, 5 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, le paquet, 2 fr. Pommes de terre, le kilo. 0.30.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 1er février.

POMMES DE TERRE. — Fortes restrictions dans les arrivages de légumes frais aux halles.

Les cours se sont, dans l'ensemble, fort peu écartés des anciens niveaux établis il y a quinze jours, mais marquent une certaine résistance.

On cote aux 100 kilos en commerce, départ wagons complets, marchandise en vrac : *Royale* d'Orléans, 21 ; *Hollande* de Bretagne, 26; *Saucisse rouge* de Bretagne, grosses triées, de 34 à 35 ; toutes venantes, de 29 à 30 ; du Loiret, 35 à 36 ; du Poitou, 32 à 33 ; Anjou, de 30 à 31 ; *Flouck* de Bretagne, 25 ; Yonne, 27 ; *Fin de siècle* Bretagne, 23 ; *Beauvais* Bretagne, 30 ; de la Sarthe, 27 ; *Ronde jaune* de Bretagne, 20 ; de la Sarthe, 20 à 21 ; du Loiret, 21 à 22 ; *Esterlingen* Nord, 24 ; du Loiret, 26 à 27 ; *Etoile du Nord* du Loiret, 32 à 33 ; d'Eure-et-Loir, 25 à 26 ; *Rosa* Ardennes et Meuse, 52 ; Marne, 53 ; Loiret, 50 ; Loir-et-Cher, 48 ; Côtes-du-Nord, 39 à 40 ; Morbihan, 35 à 36 ; *Industrie* Nord, 20 ; *Géante bleue* de Bretagne, 19 à 20 ; *Blanche*, 23 à 24 ; *Maerker*, 17 à 18; *Wolhtmann* de Seine-et-Oise, 16 à 17 ; *Royal Kidney* Loiret, 20 ; de la Marne, 21 à 22.

CAROTTES. — Offres plus restreintes, cours vivement raffermis. On cote en commerce aux 100 kilos wagons départ marchandise logée : Poitou et Yonne, 70-75 ; Auxonne, Loiret, Saint-Omer, 75 ; Meaux et Lue, 75-80.

NAVETS. — Marché très soutenu, quoique sans grandes affaires. On cote de 40 à 50 pour toutes provenances.

OIGNONS. — Marché calme, prix fermes, la marchandise étant rare. On cote en commerce aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Poitou, 160 ; Mazé. 170 ; La Fère et Verberie, 165-170.

## Cours des Vins

| | |
|---|---|
| Muscadet | 850 à 950 |
| Gros-plant | 400 à 480 |
| Noah | 160 à 200 |
| Seibel | 380 à 425 |


ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAVE chez Emile BOULLERY
J.-B. TOULON, Succr
7, Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133.91

NANTES (Talensac)

Au demi-kilo :

Bœufs. — 1re catégorie, 6 à 10 fr.; 2e catég., 3 à 3.50; 3e catég., 1.50 à 2.50.
Veau. — 1re catégorie, 6 à 10 fr.; 2e catég., 5.50 à 6 fr.; 3e catég., 4 fr. à 4.50.
Mouton. — 1re catégorie, 9 fr.; 2e catég., 7.50 à 8.50; 3e catég., 5.
Porc. — 6.75 à 8.50.
Beurre. — 8 à 9.50.
Œufs. — La douzaine, 7.50 à 8.
Lapin. — 6.50.
Poulets. — 7.50 à 8.50.

CANDÉ, 30 janvier.

Blé, 102-103 fr.; orge, 80-85 fr.; avoine, 80-85 fr.; sarrasin, 90-95 fr.; pommes de terre, 30-40 fr. Paille, les 1.000 kilos, 200 fr.; foin, 300-380 fr.

Beurre, 8.50 à 9 fr. la livre; œufs, 6.75 à 7.25 la douzaine; poulets, 30 à 40 fr. la couple; canards, 28-38 fr. la couple; oies grasses, 7.50 à 8 fr. le kilo; oies courantes, 20-25 fr. pièce; lapin, la pièce, 12-15 fr.; pigeons, la couple, 9-11 fr.

Porcs gras : amenés 30, vendu le kilo 7-7.50. Porcs maigres : amenés 80, la pièce 300-400 fr. Porcillons : amenés 300, la pièce 190-250 fr.

CHATEAUBRIANT, 1er février.

Blé, 100 fr.; avoines grise et noire, 90 fr.; seigle, 75 fr.; blé noir, 85 à 90 fr.; farine 1re qualité, 158 à 160 fr.

Foin, les 500 kilos, 250 à 300 fr.; paille de froment, 200 à 250 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 12 à 13 fr., détail 16 à 17 fr.

Vieilles poules, la couple, 30 à 32 fr.; poulets, la couple, gros 30 à 34 fr., moyens 25 à 30 fr., petits 20 à 25 fr.; poulets vivants, au poids, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr.; canards, la pièce, 15 à 16 fr.; oies, la pièce, 24 à 28 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 10 à 15 fr. (vivants au poids, le demi-kilo 2.50 à 2.75).

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.75 à 3.25; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 4.500 fr.; vaches grasses, le kilo sur pied, 2.25 à 2.60; vaches laitières, 1.500 à 2.000 fr.; taureaux, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr.; veaux, le kilo sur pied, 5.50 à 6 fr.; génisses, 800 à 1.200 fr.; génisses, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr.; moutons, le kilo, 4.50 à 5 fr.

Porcs de lait, 200 à 250 fr.; porcs maigres, le kilo sur pied, 8 à 8.50; porcs gras sur pied, le kilo, 7.30 à 8.50; porcelets de trois mois, 250 à 300 fr.

Bons chevaux, 3.000 à 4.000 fr.; bons poulains, 1.200 à 1.500 fr.; inférieurs, 600 à 1.000 fr.; chevaux de boucherie, 400 à 1.000 fr., suivant taille et qualité.

NOZAY

Farine, 155 à 160 fr.; farine de sarrasin, 175 à 178 fr. Blé, 101 à 102 fr.; seigle, 74 à 75 fr.; orge de mouture, 70 à 71 fr.; avoine, 77 à 78 fr.; sarrasin, 77 à 78 fr.

Foin, 1re qualité, 150 à 155 fr.; paille pressée, 110 à 115 fr. les 500 kilos.

Cidre, la barrique, 120 à 130 fr., droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 15 à 15.25, détail 16.50 à 16.75; œufs, 6.50; poulets, la couple, petits 25 à 32 fr., gros engraissés, 33 à 44 fr. (10 à 10.50 le kilo vivant); oie, la pièce, 25 à 30 fr. (5 à 5.25 le kilo vivant); lapins, 9 à 13 fr. la pièce. Lapins de garenne, 5.50 à 6 fr.

Bœuf, le kilo sur pied, 2.90 à 3.25; vache, 2.25 à 2.60; veau, 6.25 à 6.50; mouton, 5 à 5.25; porcs gras, 7 à 7.50.

Porcelets de six à huit semaines, 200 250 fr.; deux à trois mois, 260 à 340 fr.; courantins de trois à quatre mois, 350 à 420 fr.; jeunes truies adultes, 380 à 450 fr., suivant poids et beauté.

PONTCHATEAU

Vaches, 5.50 à 6.50 le kilo; moutons, 5.75 à 6 fr.

Beurre, 18 à 19 fr. le kilo; œufs, 8 à 8.50 la douzaine. Poulets, la couple, gros 38 à 45 fr., moyens 30 à 38 fr., pigeons, 5 à 6 fr. la pièce; lapins, 15 à 18 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Froment rouge, 100 à 102; blanc, 102 à 105; avoine, 65 à 68; blé noir, 78 à 80; seigle, 72 à 75; orge, 68 à 70; foin, les 500 k., 150 à 160; paille, 110 à 120; poulets gros, la couple, 40 à 45; moyens 30 à 32; vieilles poules, 25 à 30; canards, la pièce, 15 à 17; oies, 20 à 25; pigeons, la couple, 9 à 11; lapins, la pièce, 12 à 26 (3 fr. la livre environ); œufs, la douzaine, 6.50 à 7 ; beurre, le ½ kilo, 7.50 à 8.50.

Cidre nouveau, la barrique, 120 à 145, suivant qualité, droits en sus; bœufs gras, le kil. sur pied, 2.50 à 3 ; bœufs de travail, la paire, 2.100 à 3.000; vaches grasses, le kil., 2.25 à 2.50; vaches laitières, 800 à 1.300; taureaux, le kilo, 2.30 à 2.75; veaux, 4.50 à 5.75; veaux de lait, 5 à 5.50; génisses, 700 à 1.200; moutons, 4.50 à 5; pommes, 35 fr. la pochée de 50 kil.; pommes de terre, 28 à 30 fr. les 100 kil.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets gros, la couple, 40 à 50; moyens, 30 à 40; canards, la pièce, 20; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 15 à 20; œufs, la douzaine, 7.20; beurre, le ½ kilo, 9.50; veau, le k., 6.50 à 7.50; veaux, amenés 24, vendus 23.

PAIMBŒUF

Farines, 155 à 160 les 100 kilos; blé, 102 à 105; avoine, 75 à 78; blé noir, 80 à 85; son, 60 à 65.

Foin, 105 à 110 les 500 kilos; paille, 100 à 105.

Pommes de terre, le quintal, 35 à 40. Beurre en gros, le kilo, 19 à 19.50; œufs, la douzaine, 7 à 7.50.

Poulets, la couple, 33 à 42; canards, 31 à 36; pigeons, 11 à 13; lapins, pièce, 17 à 25.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 3.10 à 3.50; taureaux, 2.90 à 3.20; vaches, 2.90 à 3.10; veaux, 5 à 5.80; moutons, 6 à 6.40; porcs, 6.90 à 7.10.

PORNIC

Farines, 158 à 160; blé, de 102 à 105; seigle, de 70 à 75; sarrasin, de 85 à 90; avoine, de 90 à 95; orge, de 85 à 88; paille, de 100 à 120; foin, de 120 à 125.

Beurre : en gros, de 17 à 18 le kilo; détail, 18 à 19; œufs, de 7.75 à 8.50 la douzaine.

Poulets, la couple, 30 à 35; moyens, 25 à 28; pigeons, 10 à 12; canards, 40 à 42; barnache, 4 à 4.60 pièce; lapins, 18 à 20; bécasse, 10 à 11

CLISSON

Blé, 100 ; avoine, 95; blé noir, 90 ; farine, 148 à 150.

Paille, les 500 kilos, 115.

Poulets gros, la couple, 45 à 50; moyens, 36 à 44 ; petits, 30 à 35. La pièce, 10 à 18 fr. Œufs, la douzaine 8 à 9; beurre, la livre, 8.50 à 10 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3.50; bœufs de travail, la paire 3.000 à 5.500; vaches grasses, le kilo, 2.25 à 3.50; vaches laitières. 1.200 à 2.800; veaux, 5 à 6.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 9 à 9.50; œufs, la douz., 6 à 7; poulets gros, la couple, 45 à 50; moyens, 36 à 44; petits, 30 à 35; canards, la pièce, 10 à 14; pigeon, la pièce, 5 à 6; lapin, la pièce, 15 à 18.

## Echelles

Modèles simples, doubles, à coulisses et tous modèles, construction irréprochable. Nous consulter à Nantes

## Chemins de Fer de l'Etat

Depuis le 5 Décembre, une voiture mixte 1re et 2e classes avec couchettes 1re classe, utilisables de Port-Vendres à La Rochelle, circule dans le train n° 838, partant de Port-Vendres, à 19 h. 27, à destination de Saint-Malo, les jours d'arrivée des paquebots d'Alger et d'Oran (généralement 3 fois par semaine).

Renseignez-vous dans les gares du Réseau de l'Etat.

*Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces*


*L'Imprimeur-Gérant :* O. GRIMAUD.



ON DEMANDE pour la Saint-Michel prochaine une famille de métayers. S'adresser M. DELORD, à Saint-Front, par Aunac (Charente).

RELIGIEUSE donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

LES EGLISOTTES (Gironde)

**SAUVEZ VOS MOUTONS**

La douve ravage les troupeaux, le **FILIDOUVE** les guérit radicalement **EN 48 HEURES**

Livré en capsules, le **FILIDOUVE** s'absorbe très facilement et sa composition d'acide filicique pur, six fois plus actif que l'extrait éthéré de fougère mâle, en fait la médication la plus économique.

*Demandez aujourd'hui même notre brochure détaillée en utilisant le bon ci-dessous. Elle vous sera adressée gratuitement.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbanègre
PARIS (19e)

Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbanègre, PARIS-19e
*Veuillez m'adresser votre brochure gratuite* 8
POUR les OVIDÉS et les BOVIDÉS CONTRE la DOUVE
*Nom et prénoms* .....
*Adresse* ..... *Département* .....

**GENIALOSE**
assure la Saillie des Vaches
(Si Vaginite, *demandez* OVULES et SINOL SASSIN)
Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS
*Brochure de 96 pages sur maladies franco sur demande*
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS —

**Pépinières J. Bécigneul**
48, Rue Hauts-Pavés, NANTES - Tél. 110.74
TOUS ARBRES et ARBUSTES
- Catalogue franco sur demande -

ALIMENT COMPLET économique
pour VEAUX porcelets
**LACTINA SUISSE**
Marque déposée
ETABLISSt BRUNNER
Villeurbanne près LYON

Distributeurs d'engrais
Semoirs en lignes et à la volée
**VENDEUVRE**
327 Rue St Martin PARIS

**MEUBLES** NEUFS et OCCASIONS
VENTE ET ACHAT
DESFONTAINE-PÊCHER
16, rue Arche-Sèche, NANTES
CONDITIONS de PAIEMENTS - Livraisons par Service auto

**CIDRE**
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ · CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
**PRODUITS GATÉ**
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Tes Phnes et E. GALICHÈRE · St-LÔ

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain-Lageat, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

**Viticulteurs !**

Les circonstances climatériques ne permettant pas de récolter avec certitude tous les ans,

**Plantez les Vignes Hybrides extra sélectionnées de :**

**MACLET-BOTTON**
*Spécialiste Hybrideur*
III, Route du Riottier, III
VILLEFRANCHE-en-BEAUJOLAIS
RHONE)

qui assureront toujours, **sans sulfatage**, malgré les intempéries, une récolte d'un bon vin riche en alcool.

Demandez la brochure " La Viticulture Nouvelle n° 58 ", franco

**Il guérit d'un seul coup son estomac et son foie**

*1er juillet 1932.*

*Souffrant depuis fort longtemps de mauvaises digestions, dilatations d'estomac, gastralgie et parfois de l'embarras gastrique, ayant le foie malade, je suis très heureux de pouvoir vous dire qu'après avoir employé plusieurs flacons de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON et 2 boîtes de PILULES SUPERTONIQUES, je suis guéri.*

*Depuis le deuxième flacon, les digestions sont parfaites, aussi je recommande ce traitement à tous mes amis et connaissances, car c'est rendre service à son prochain que de lui enseigner le remède qui guérit.*

*M. PALY, 11, chemin Vieux-Epinard, Angers (Maine-et-Loire).*

Voilà une cure vraiment triomphale mais qui n'a rien de miraculeux, quand on sait que la plupart des maux d'estomac et de foie ont leur origine dans l'âcreté, dans l'impureté du sang et qu'il n'y a rien de tel pour rendre à celui-ci sa pureté, que de faire une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, qui nettoie l'organisme, lessive le sang, rétablit le bon fonctionnement des organes, puis, une ou deux boîtes de PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON, pour donner au corps les forces nécessaires au maintien de la guérison. Et, tout est dit, on est sauvé, et comme M. Paly, on veut que tout le monde profite de ce merveilleux traitement. Vous tous que torture votre estomac ou votre foie, suivez son exemple.

Tisane, le flacon. 14.80
Baume, le pot... 8.95
Pilules, l'étui... 8.50
dans les pharmacies

Renseignements et attestations LABORATOIRES J. BERTHIER à GRENOBLE

**TISANE DES CHARTREUX DE DURBON**

**ARGENT de SUITE**
sur hypothèque : Immeubles, Propriétés
**CAPITAUX** sous toutes formes sur toutes garanties
Pour Commerçants, Industriels, Agriculteurs
*Ecrivez-nous de suite - Examen rapide - Réponse gratuite*
**CREDIT de FRANCE** 81, Rue Turbigo PARIS (3e Arr.)

FRANÇAIS ACHETEZ FRANÇAIS

Votre intérêt et votre devoir vous commandent d'acheter une Ecrémeuse FRANÇAISE

Prenez la **PAX-LABOR** avec bol inoxydable, elle est supérieure à la meilleure des Marques Etrangères

Société des Ecrémeuses Françaises
**PAX-LABOR**, Cambrai

*Conservation parfaite des œufs par les excellents et pratiques*
**COMBINES BARRAL**
5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 œufs
11 francs franco
Adresser les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à
M. P. RIVIER
fabricant des COMBINES BARRAL
8, villa d'Alésia, Paris 14e (Prospectus gratis)

Pour nourrir vos chiens d'une façon pratique et économique vous trouverez un élément précieux dans le
**RIZ**
aliment énergétique par excellence. Faites cuire le Riz destiné aux chiens.

*Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (2e)*

*Ignorer le Potazote fabriqué dans les Usines de la Cie Chimique de la Grande Paroisse à Wasquehal (Nord) c'est ... sans le savoir, négliger vos Cultures. Renseignez-vous d'urgence à la Cie de la Gde Paroisse 7 rue Gounod Paris 17e Gobain, Chaux Vendeur exclusif, Place des Saussaies, Paris, ou près de ses agents.*

DOCUMENTATION GRATUITE N° SUR DEMANDE

Découpez le bulletin ci-contre

Un résultat entre MILLE (sur pommes de terre).
M. Naveau L., à Poille (Sarthe).
*fumure courante sans Potazote* ..... 15.500 kgs
*fumure courante AVEC POTAZOTE* (600 kgs). ..... 21.900 kgs

***Pas de tracteurs BERTRAND d'occasion ! Ceux qui les ont les gardent !***

Tracteurs BERTRAND, Saint-Agnant-les-Marais (Ch.-Inf.). Catalogue G.

**Plus de Chevaux poussifs**

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poumon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie essaient de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31.50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

**Monsieur le Professeur P. PARAT**
**Saint-Jean-de-Côle** (Dordogne)

Compte chèque postal 45782, Bordeaux. Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

LA TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES
Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 flacon suffit pour détruire 1.500 taupes)
DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.
Le flacon fr. (Franco contre mandat)
MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)
PRIX ACTUEL : 8 FRANCS

PENDANT LE MOIS LES MEUBLES BOËFFARD VOUS OFFRENT

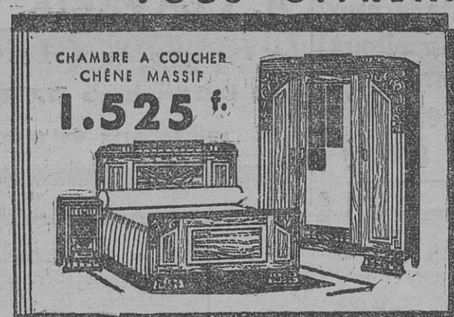





ATTENTION ! LISEZ BIEN CECI... LA GRANDE MAISON DES MEUBLES BOËFFARD REMBOURSE LE VOYAGE
A tout acheteur d'une Chambre à coucher, d'une Salle à manger ou Salon, il suffira de présenter un billet de chemin de fer ou d'autocar pour être défrayé immédiatement des frais de transport.

LIVRAISON A DOMICILE

MEUBLES BOËFFARD
2, 3 ET 8, RUE MERCŒUR — 4, RUE DU PONT-DE-L'ARCHE-SÈCHE
TÉLÉPHONE 128-37 - NANTES -

**TAUPES** Vous les prendrez toutes
plus de 100 par jour, en écrivant à L. LE GALL, taupier à Landéan (I.-et-V.) qui vous donnera tout renseignement. Timbre 0.50 p. rép.

Linoléum - Congoléum
Tapis - Toiles cirées
Le plus Grand Choix de la Région

**3 SPÉCIALITÉS** AUX

8, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone 113.37
Nous nous chargeons de la pose du LINOLEUM et du TAPIS
DEVIS SUR DEMANDE



NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, rue Saint-Clément. — Téléph. 146-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.